



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1665 | Mardi 4 septembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DE L'APN SUR FOND DE MOROSITÉ

Le nouveau président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khalifa, n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger ceux qui versent dans « la propagation de l'esprit de catastrophe, de l'amplification des lacunes, de la culture du désespoir, de l'alimentation du sentiment de désarroi et du complexe d'infériorité et de faire croire aux gens que tout ce qui se trouve sous d'autres cieux est meilleur que ce que nous avons ».

Page 3

LIMOGEAGE D'OUYAHIA QUI AURAIT ACCEPTÉ LE POSTE DE VICE-PREMIER MINISTRE

Sellal Premier ministre



C'est au moment où les observateurs pensaient que la carrière d'Ouyahia allait être prolongée pour une durée indéterminée que le verdict est tombé sous la forme d'un communiqué de la présidence dont la teneur est bien plus explicite que d'habitude.

Le premier ministre fraîchement nommé est connu dans le sérail pour être l'un des hommes de confiance du chef de l'Etat qui lui a confié, à deux reprises déjà, la délicate mission de diriger ses campagnes lors des deuxième et troisième mandats...

Page 24



12.500

trousseaux scolaires seront distribués à travers la wilaya d'Illizi en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2012-2013, a-t-on indiqué dimanche à la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya.

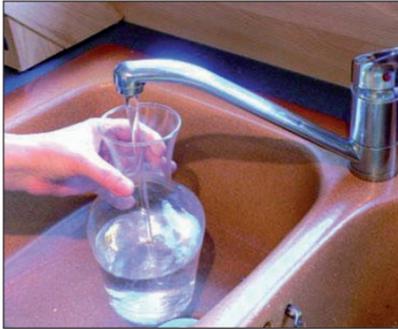
14

personnes sont portées disparues à la suite du naufrage d'un bateau survenu dimanche sur le fleuve Lancang-Mékong dans la province du Yunnan (Sud-Ouest) de la Chine, ont indiqué lundi les autorités locales

11

personnes ont trouvé la mort dans les provinces du Québec depuis la mi-juillet après avoir été atteintes par la légionellose causée par une bactérie se développant dans l'eau.

Programme national pour améliorer la distribution de l'eau



Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, également ministre par intérim des Transports, a indiqué dimanche à Alger qu'un programme pour améliorer la distribution de l'eau potable, notamment en été, sera mis en place. "La question qui reste à régler est la distribution. Tout un programme est en cours de réalisation pour

améliorer et moderniser les réseaux et pour mettre un terme aux fuites", a expliqué le ministre lors d'un forum organisé par le journal Liberté.

Ce programme s'articule, selon le ministre, autour de l'accélération des programmes de réalisation de nouveaux barrages, la rénovation des réseaux de distribution et l'amélioration de la gestion de l'alimentation en eau potable. "Globalement, on peut considérer que la situation s'est améliorée car à un certain moment on avait des réseaux qui enregistraient des fuites à 50% alors qu'aujourd'hui la moyenne nationale oscille entre 25% et 30%", a fait remarquer M. Sellal. Soulignant que le taux de remplissage des barrages a atteint un pic de 68% contre 45% dans les années précédentes, le ministre a par ailleurs indiqué qu'en matière d'assainissement, plus de 170 stations d'épuration et de traitement de l'eau ont été réalisées depuis

l'année 2000.

Il a rappelé que l'Algérie compte actuellement 71 barrages et 14 barrages en cours de réalisation dont la plupart doivent être terminés fin 2013.

Interrogé sur les coupures d'eau enregistrées durant ces deux derniers mois à travers plusieurs wilayas du pays, le ministre a estimé qu'elles sont liées aux coupures d'énergie qui influent négativement sur la distribution.

Sur le manque d'eaux minérales sur le marché après l'Aïd El-Fitr, M. Sellal a expliqué que ce problème "est dû à la forte demande durant le mois de Ramadhan qui coïncide avec les vacances d'été".

Il a souligné, à cet effet, que 45 autorisations ont été données à des opérateurs pour la production d'eaux minérales, et dont 38 d'entre eux sont déjà opérationnels.

La demande de Benbaibèche

Le président du parti El Fajr El Jadid (PFJ), Taher Benbaibèche, a affirmé dimanche à Alger, qu'"il n'y a pas d'autre issue à la situation que vit l'Algérie que de retourner à la source du problème et de respecter les valeurs sur lesquelles ont été bâties les communautés" à travers la formation d'un gouvernement d'union nationale. Cette démarche commence par l'ouverture d'un dialogue "sérieux et responsable" qui donnera lieu à une "délimitation des fondements et valeurs de l'Etat algérien moderne et la première institution qui doit être formée c'est un gouvernement national qui doit acquérir la qualité de représentation et d'acceptation de la part de l'opinion publique", a indiqué M. Benbaibèche lors d'une conférence de presse. "Ce gouvernement doit superviser l'organisation d'élections législatives qui respectent la volonté



du peuple", a-t-il encore précisé avant de souligner que l'assemblée issue de ces élections doit à son tour, "discuter et ouvrir

le dialogue sur une nouvelle Constitution qui sera mise en place pour ce nouvel Etat".

Ce gouvernement doit organiser ensuite une élection présidentielle dans les mêmes normes, a-t-il dit avant d'affirmer que ces "procédures sont à la portée du pouvoir et notamment le président de la République et elles ne sont pas impossibles".

M. Benbaibèche a déploré d'autre part, ce qu'il a qualifié de "récession" que connaît la situation politique nationale et l'"absence de solutions politiques" face à la situation de "fissuration et d'aggravation" qui met, selon lui, tout le pays face à l'inconnu.

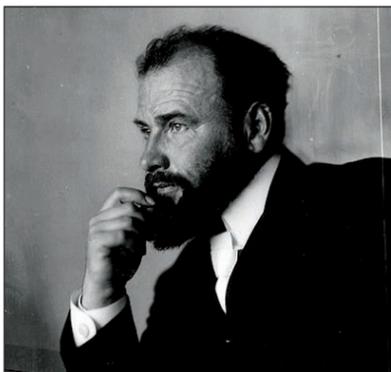
Il a fait part également de ses appréhensions à l'égard du "déclin de l'Etat devant les problèmes croissants" et son "éloignement afin de ne pas faire face aux réalités et apporter les solutions possibles".

Hommage à Gustav Klimt à la résidence de l'ambassade d'Autriche

Klimt a dit : « Si quelqu'un veut savoir quelque chose sur moi (...), qu'il se penche de près sur mes tableaux ». L'année 2012 marque ainsi le 150e anniversaire de la naissance de Gustav Klimt, l'un des plus grands noms de la peinture autrichienne. Cet artiste symboliste était l'un des membres les plus en vue du mouvement « Art nouveau » de Vienne. Le monde de l'art lui rendra hommage cette année à travers une série d'expositions organisées dans les plus grands musées viennois. Klimt, par ses œuvres, a provoqué l'émerveillement et le scandale, bravé les tabous, bouleversé les codes et les règles de bienséance de la société et de la bourgeoisie

viennaises du début du XXème siècle. C'est donc à ce peintre avant-gardiste qu'un groupe d'étudiants de l'Ecole supérieure des beaux Arts d'Alger, rend hommage en cette rentrée 2012, à travers une exposition intitulée « Hommage à Klimt ».

C'est avec l'encouragement de l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Aloisia Worgetter, que 27 magnifiques toiles illustreront l'œuvre, le parcours, ainsi que le vécu et la personnalité de cet artiste. L'exposition se tiendra à l'ambassade d'Autriche pendant une semaine. Le vernissage se fera dans la journée du vendredi 14 septembre à partir de 16 h.



Une course de 53 mètres... dans le mauvais sens



La course la plus incroyable de ce week-end dans le championnat universitaire de football américain est certainement celle d'André Parker, linebacker de l'équipe de Kent State, dans l'Ohio.

Le joueur a couru près de 53 mètres balle en main... dans le mauvais sens ! La saison de NFL (championnat professionnel de football américain) n'a pas encore repris, mais le championnat universitaire bat son plein. Le week-end dernier, l'équipe de Towson accueillait sur sa pelouse celle de Kent State. Un match assez déséquilibré qui a tout de même retenu l'attention de nombreuses personnes grâce à un seul joueur : Andre Parker, linebacker de Kent State. Alors que la défense de Kent State venait de dégager le ballon au pied, Andre Parker s'est emparé de celui-ci pour foncer droit vers son propre embut ! Une course de 58 yards (un peu plus de 53 mètres) s'est donc engagée. Le plus étonnant à tout de même été les réactions de chacun des joueurs adverses qui ont tenté de stopper la course effrénée du "runner". Car, sachez que dans les règles du football américain, si un joueur pose les pieds, balle en main, dans son propre embut, deux points sont accordés à l'adversaire. Les joueurs de Towson ont certainement eu, à l'image d'Andre Parker, un petit moment d'absence. Lorsque la course a été stoppée, on peut voir les remplaçants de Towson se diriger tout droit vers leurs coéquipiers pour leur faire comprendre qu'il fallait laisser Parker filer tout droit ! Les coéquipiers du malheureux ont, quant à eux, eu une réaction assez noble en l'encourageant, même si un d'entre eux rit de cette situation assez loufoque. Heureusement, André Parker n'aura pas à s'en vouloir éternellement puisque la rencontre s'est soldée sur la victoire de son équipe sur le score de 41 à 21.

Les œuvres impressionnantes d'un artiste atteint de paralysie cérébrale

Depuis son plus jeune âge, Paul Smith souffre de paralysie cérébrale. Ce qui n'a pas pour autant empêché cet artiste de développer tout au long de sa vie un talent pour le dessin dont il nous fait aujourd'hui profiter à travers des illustrations impressionnantes. Né en 1921 à Philadelphie, le dessinateur Paul Smith souffre depuis toujours d'une sévère paralysie cérébrale. Ayant perdu peu à peu l'usage de ses mains et n'ayant réellement appris à marcher qu'à l'âge de 32 ans, cet artiste connaît depuis toujours la difficulté de se nourrir, de s'habiller ou encore de se laver lui-même. Un lourd handicap qui n'a pourtant pas empêché cet homme de réaliser une série d'œuvres pour le moins exceptionnelles. Conçus à l'aide d'une machine à écrire, ces dessins extraordinaires sont le résultat d'un travail acharné de l'artiste pour vaincre un peu plus chaque jour sa maladie. Incapable de se rendre à l'école lorsqu'il était enfant, Paul Smith a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans afin de créer des œuvres artistiques à l'aide d'une machine à écrire. N'utilisant que certains signes comme le "\$" "\$" ou encore le "%" pour créer de belles illustrations figuratives, cet artiste est parvenu à force d'efforts à littéralement "peindre" à l'aide de la typographie ! À force de travail, il est même devenu si doué que les caractères tapés à l'aide de sa machine n'ont pas tardé à ressembler à des tracés exécutés au crayon ou au fusain. Décédé en 2007, ce dessinateur de talent, malgré son lourd handicap, nous lègue aujourd'hui un testament unique attestant que la volonté peut parfois venir à bout de tous les handicaps.

D
I
X
I
T

Abdelkader Bensalah :

« Avec l'organisation de ces élections locales l'Algérie aura franchi une nouvelle étape majeure dans la mise en œuvre des lois issues des réformes, respecté les délais d'organisation de ces échéances et consacré l'exercice démocratique. Au cours de la prochaine étape, le peuple algérien sera de nouveau appelé à choisir, par les urnes, ses représentants dans les assemblées populaires communales et les assemblées populaires de wilaya, parmi lesquels seront ensuite élus ses représentants au Conseil de la nation. Je souhaite sans ce sens que les parties concernées par ces échéances participent de manière efficiente et intensifient leurs efforts pour garantir leur réussite. »

OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DE L'APN

Sur fond de morosité

Dans son discours d'ouverture, le nouveau président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khalifa, n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger ceux qui versent dans « la propagation de l'esprit de catastrophe, de l'amplification des lacunes, de la culture du désespoir, de l'alimentation du sentiment de désarroi et du complexe d'infériorité et de faire croire aux gens que tout ce qui se trouve sous d'autres cieus est meilleur que ce que nous avons ».

PAR SADEK BELHOCINE

Selon le président de l'APN, « ces jugements sont rares dans notre environnement international proche et lointain car saper le moral de la nation est une sorte d'arme de destruction massive qui impose la défaite de l'intérieur ». Dans son préambule, Mohamed Larbi Ould Khalifa considère que « comme d'habitude, la session d'automne coïncide avec la rentrée sociale et la reprise des activités dans différents secteurs ». Le président de l'APN est conscient que cette reprise s'est faite après une « hibernation » des activités durant de longs mois. Il affirme que « nous n'accusons personne lorsque nous affirmons que ce rythme était à son plus bas et que certains estiment que l'hibernation à des raisons objectives », qui ne sont pas propres à l'Algérie et que aucun juge « qu'elle ne concerne pas uniquement notre pays et ne reflète pas la réalité de l'activité politique, culturelle et économique après que l'Algérie ait dépassé avec succès les tempêtes qui ont frappé notre région en menaçant d'autres pays d'effondrement et de faillite ». Il poursuit sur le même contexte et souligne que « d'aucuns, au sein de la classe politique et de l'opinion publique, pensent que la faiblesse ayant caractérisé le rythme de l'action institutionnelle et des différents secteurs d'activités connexes a entraîné la généralisation du laisser-aller dans le secteur public, la



Rentrée, hier, des parlementaires pour ma session d'automne.

faiblesse du contrôle, tout en comptant sur le partage de la rente et en revendiquant la plus grande part de celle-ci sans effort ni mérite. Il estime dans ce cadre que si « la différence dans l'évaluation et le diagnostic de l'action des institutions de l'Etat et la libre expression des opinions constituent un phénomène sain », elle diffère cependant « complètement de la propagation de l'esprit de catastrophe », avant d'affirmer que les enjeux et les défis auxquels fait face l'Algérie « exigent l'approfondissement du dialogue entre les différentes formations politiques représentées à

l'Assemblée ». Le président de l'APN indique qu'« un programme de travail comprenant de nombreux projets », citant celui du projet de loi de finances 2013, celui portant règlement budgétaire pour 2010, l'examen du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat, le projet de loi modifiant et complétant la loi d'avril 2005 relative aux hydrocarbures, le projet de loi complétant et modifiant la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ainsi que d'autres projets de loi relatifs à l'organisa-

tion et au développement de la formation et des activités physiques et sportives. Il annonce aussi la création de commissions d'enquête et de suivi relatives à l'action de certains secteurs gouvernementaux. Il cite aussi, le projet de la nouvelle Constitution. Le président du Sénat, Bensalah, quant à lui, a mis en exergue le contexte particulier dans lequel s'ouvre cette session d'automne, la septième du genre et décline les grands axes des travaux de l'institution. Le texte fondamental qui est programmé pour cette session souligne le président du Sénat « est la loi de Finances 2013 » qui trace les grands axes des politiques du pays sur les plans, politique, économique et social. Le président du Sénat décline le programme des travaux inscrits à l'ordre de cette session, notamment celui du projet de loi portant règlement budgétaire pour lequel il demande au gouvernement qu'il soit accessible et compréhensif aux parlementaires. Il est à souligner que les mêmes programmes de projets de loi seront examinés par les deux chambres. Enfin, Bensalah, président du Conseil de la nation a exprimé sa solidarité, au nom de tous les membres de l'APN et de tous les Algériens avec les familles des diplomates algériens enlevés en avril dernier dans le nord du Mali souhaitant voir ces otages retourner auprès de leurs familles sains et saufs, louant les efforts de la diplomatie algérienne pour parvenir à cet

Otages détenus par le Mujao : c'est le flou total

C'est le flou total concernant les diplomates algériens détenus par le Mujao, notamment sur le diplomate Tahar Touati, vice-consul d'Algérie à Gao, qui aurait été exécuté par cette organisation terroriste. Deux jours après l'annonce de cette exécution, les membres du gouvernement sont restés muets sur cette question. En marge de l'ouverture de la séance d'automne du Parlement, les membres du gouvernement étaient avertis de déclarations sur cette affaire. Sollicité par les journalistes, le Premier ministre Ahmed Ouyahia a refusé de répondre, tandis que Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères a dit qu'« Il n'y a pas de nouveau ». Il a précisé qu'en dehors des informations que nous avons obtenues et que nous avons communiquées à l'opinion publique algérienne et internationale, je n'ai pas d'autres informations supplémentaires à rajouter ». Le représentant personnel du chef de l'Etat et secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, quant à lui, s'est contenté de dire : « Ce sont nos enfants. Si l'information se vérifie, je présente mes condoléances à la famille. J'espère la libération des autres otages ».

Mohamed Benmeradi : l'accord avec Renault signé le 15 septembre

Le feuilleton Renault prendra fin le 15 septembre. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi a révélé, hier, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement qu'« un accord sera signé avec Renault, le constructeur français de véhicules le 15 septembre ». Il a précisé qu'« une réunion sera tenue aujourd'hui (hier) pour la finalisation de l'accord ». Il révèle que le siège de l'entreprise sera à Oued Tlélat (Oran) et que la « production des véhicules débutera 14 mois après la signature de l'accord ». Dans un premier temps, indique le ministre « elle sera de 25.000 véhicules/an et la cadence augmentera pour atteindre 75.000 véhicules/an dans trois ans ».

Commerce informel : Benbada pointe du doigt les Collectivités locales

Le ministre du Commerce pousse un ouf de soulagement. Il s'est dit satisfait de l'opération d'éradication du commerce informel qui a atteint, selon lui des « proportions inacceptables ». Il rappelle l'instruction ministérielle adressée aux collectivités locales pour créer des espaces pour la pratique du commerce pour les jeunes. Il souligne que l'opération menée par les services de sécurité « n'est pas une opération conjoncturelle » et charge « les autorités et collectivités locales à trouver une alternative » pour les jeunes en créant des « espaces où la pratique du commerce se fait dans le cadre de la loi ».

SOUS LA PLUME

Conservatisme politique

PAR SORAYA HAKIM

La session d'automne a ouvert ses portes après deux bons mois de farniente pour les nouveaux parlementaires « mal élus » de la septième législature. Une session qui s'est ouverte selon les dispositions de la Constitution. Mais ce qui est moins conforme c'est le statu quo du gouvernement qui aurait dû soit être remanié soit reconduit partiellement « comme dab ». Au lieu de tout cela, on a affaire à un gouvernement qui rempile avec des ministres qui cumulent leurs fonctions, ce qui en soi n'a rien d'anticonstitutionnel, mais qui amène quelques questions quant à la durée : quatre mois se sont écoulés depuis les législatives du 10 mai et les ministres qui gèrent deux

imminent de gouvernement. Le mois de septembre est là et le pays attend toujours la formation d'un nouveau gouvernement pour appliquer les réformes politiques annoncées en grande pompe. Mais le statu quo politique commande que l'on fasse du neuf avec du vieux, une tactique où l'Etat excelle en la matière. Les partis politiques parlent de vide étatique,



« 4 mois se sont écoulés depuis les législatives du 10 mai et les ministres qui gèrent deux départements ne sont toujours pas déchargés. Quel crédit peut-on accorder à un gouvernement qui gère les affaires de l'Etat avec des intérimaires ? »



départements ne sont toujours pas déchargés. Quel crédit peut-on accorder à un gouvernement qui gère les affaires de l'Etat avec des intérimaires. Sans parler du téléphone arabe qui n'a pas arrêté de sonner cet été pour annoncer un éventuel départ, insinuer tel ou tel maintien, ou encore, donner en primeur l'information d'un remaniement

malgré l'approche du rendez-vous électoral pour les élections communales ; une partie de la classe politique appelle à la dissolution de la nouvelle Assemblée populaire nationale qu'elle considère illégitime de par une « fraude généralisée ». La nouvelle APN avec la révision de la Constitution de 2008 n'a plus les coudées franches et l'hémicycle reste sans conteste le lieu où l'on se contente de lever la main. Il faut bien se l'avouer, le conservatisme politique en Algérie a toujours eu le dessus et le FLN un fervent défenseur. En attendant le changement ... S.H

COMMISSION NATIONALE DE SUPERVISION DES ÉLECTIONS LOCALES

Le magistrat Slimane Boudi nommé président

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le magistrat Boudi Slimane, à la tête de la commission nationale de supervision des élections des membres des assemblées populaires communales et de wilayas de l'année 2012. Ce magistrat sera aidé dans sa mission par 310 autres magistrats, tous désignés membre de cette commission nationale. Il est certain que ces magistrats, qui jouissent tous d'une longue expérience, sont notamment issus de la Cour suprême, du Conseil d'Etat et des différentes juridictions du pays.

PAR KAMAL HAMED

Le décret présidentiel numéro 12-321 du 13 Chaoual correspondant au 31 août 2012 portant nomination des membres de la commission nationale de supervision des élections locales du 29 novembre prochain a été, en effet, publié au Journal officiel numéro 48 du 2 septembre. Slimane Boudi, un magistrat qui exerce au niveau de la Cour suprême, n'est pas un inconnu des milieux politiques. Il a été, en effet, président de la commission de supervision des élections législatives (CNSEL) du 10 mai dernier. Le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, renouvelle ainsi sa confiance à un magistrat dont l'expérience à la tête de la CNSEL s'est plutôt bien passée puisque il ne s'est pas attiré l'animosité des partis politiques. A la tête de la CNSEL,



Boudi et les 315 magistrats ont surtout appliqué les dispositions de la loi organique portant régime électoral. La commission a

eu à examiner nombre de plaintes et de recours émanant des partis politiques qui, souvent, portaient sur les «dépassements» émanant de l'administration. A l'époque, Boudi a avait indiqué que sa commission ne permettra « aucun dépassement qui portera atteinte à la crédibilité de l'opération quelle que soit la partie qui le commettra ». Elle a eu aussi à intervenir même le jour du scrutin suite aux plaintes des partis et des candidats indépendants. La CNSEL était une première dans les annales de la supervision des élections puisque jamais auparavant une telle structure n'a été créée auparavant. Les prérogatives, le fonctionnement et l'organisation de la commission de supervision des élections locales seront sans doute explicités ultérieurement par un autre décret présidentiel comme cela a été le cas avec la CNSEL. Ainsi donc le dispositif inhérent à

ce rendez-vous électoral du 29 novembre se met petit à petit en place et ce, notamment après la convocation par le président de la République du corps électoral. C'est ainsi que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a invité, avant-hier, les postulants à retirer les documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature et ce, auprès des services. Compétents des wilayas. Il est aussi certain qu'une commission de contrôle des élections locales sera instituée, comme ce fut le cas pour les législatives du 10 mai. Cette commission sera, toutefois, constituée de membres des partis politiques qui prendront part au scrutin du 29 novembre prochain. Les partis politiques sont déjà à pied d'œuvre pour être fin prêts le jour « J ». En effet ils sont en pré-campagne depuis des semaines déjà.

K. H.

UNE MOTION RÉCLAMANT SA DESTITUTION SERA DIFFUSÉE DEMAIN

« Les détracteurs de Belkhadem » Acte II.

PAR HANANE ESSAÏSSI

Une liste de près de 220 signataires, réclamant la destitution de Abdelaziz Belkhadem du poste de secrétaire général du Front de libération nationale, devrait être rendue publique avant la fin de la semaine en cours. C'est ce que nous a affirmé le porte-parole du mouvement des redresseurs, Kara Mohamed Seghir joint par téléphone. Une conférence de presse aura lieu à Alger jeudi prochain au plus tard, a-t-il annoncé. Cette liste « vise à répondre au secrétaire général du parti, qui se targue d'avoir une majorité absolue au comité central », a expliqué Kara. Se référant au statut du FLN, notre interlocuteur a soutenu que ce nombre représente le quorum requis pour la tenue d'une session extraordinaire du comité central et par conséquent pour le retrait de confiance au secrétaire général. Manifestement, les mécontents ont décidé de

gagner du terrain et passer à l'offensive. La divulgation des noms des signataires de la motion de destitution de Belkhadem, a-t-il dit, a été décidée à l'issue de la réunion de coordination qui s'est tenue le 25 août dernier à Alger. Selon notre intervenant, il est question également de dénoncer des pratiques dites « antidémocratiques », « antipolitiques » et « anti-organiques » employées par le SG, en vue, a-t-il ajouté, de maintenir sa « mainmise sur le parti pour servir ses propres ambitions politiques ». Estimant que le SG du FLN procède à une véritable purge dans les rangs dudit parti, il a signalé que Belkhadem userait de tous les moyens, outrepassant les règles internes et le statut du parti en vue de changer la composition du comité central. A cet effet, les dissidents du clan des redresseurs et membres du comité central, par la voix de leurs représentants, « ont lancé un appel à tous les militants et les institutions pour se mobiliser contre ces

agissements et rendre le parti à ses vrais enfants », a-t-il martelé.

S'agissant du prochain rendez-vous électoral, l'ex-ministre du Tourisme, Mohamed Seghir Kara a estimé que les démarches opérées par les alliés de Belkhadem prouvent que le scénario survenu lors des législatives passées sera le « même » au menu des locales, et de poursuivre : « Les marchandages sur les listes électorales ont d'ores et déjà commencé au niveau de plusieurs communes et certaines wilayas du pays ».

Décidément, les détracteurs veulent la tête de Belkhadem à tout prix. Après la bataille médiatique spectaculaire qui a opposé les deux clans avant et pendant la campagne électorale précédente et suivie d'une tentative d'organisation de la réunion du comité central complètement chamboulée par des incidents violents qui se sont déclenchés entre les dissidents et les partisans du SG, l'été aura été d'un bon labour pour les anti

Belkhadem. Du moins c'est ce que nous a assuré le porte-parole du clan des redresseurs, qui a affirmé, au passage, que de nouveaux militants et cadres dudit parti ont rejoint les régiments de la dissidence. Cette forte mobilisation à été ressentie, lors de nombreuses rencontres, tenues au cours de cet été à l'est, à l'ouest et au centre du pays, a-t-il confié. En fait, les opposants de Belkhadem s'avèrent déterminés à revoir leur plan d'action et veulent s'entendre sur les nouvelles démarches à entreprendre pour « court-circuiter » celle du bureau politique du FLN et son secrétaire général en prévision des élections locales du 29 novembre prochain et les futurs rendez-vous électoraux. En se référant aux conjonctures politiques, diplomatiques et sociales qui marquent le pays, il faut prévoir que ce nouveau bras de fer entre les deux parties opposées s'annonce des plus fatidiques pour le devenir du « Djihaz » (FLN).

H. E.

IL LE PRÉCONISE « DÉMOCRATIQUE » ET « PACIFIQUE »

Le FFS appelle au changement

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a affirmé lundi, son attachement à un « changement démocratique et pacifique du régime » qui ne saura intervenir qu'à travers « l'ouverture d'un dialogue véritable et sérieux » avec tous les courants de la classe politique, indique un communiqué du parti publié en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'APN. Le groupe parlementaire FFS qui détient 27 sièges sur les 462 que compte

l'actuelle assemblée, a précisé que l'ouverture de ce dialogue sera « un prélude à une période de transition qui ouvrira grand le champ politique et médiatique et qui sera sanctionnée par l'élection d'une assemblée constituante souveraine qui jettera les fondements d'une nouvelle république à travers une Constitution qui consacrerait la souveraineté du peuple et la suprématie de la loi ». Le groupe estime qu'une participation tactique au Parlement actuel exige « la mise au point d'un agenda indépendant de celui du régime afin d'œuvrer à la réhabilitation de l'action politique et la

mobilisation des citoyennes et citoyens pour apporter le changement pacifique et démocratique ». Le groupe parlementaire du FFS dénonce « toute forme de pression visant les militants, syndicalistes et journalistes », souligne le communiqué. D'autre part, le FFS estime que « la rentrée sociale de cette année porte en son sein moult craintes et appréhensions car tous les secteurs annoncent une rentrée chaude qui menace la paix sociale si les autorités n'interviennent pas pour trouver des solutions rapides et sérieuses ». Il a déploré par ailleurs, « la politique de brico-

lage suivie par le gouvernement dans la gestion des affaires publiques et qui a été mise à nu cet été à travers la non intervention rapide pour l'extinction des incendies qui ont ravagé des dizaines de milliers d'hectares de forêt ». Le FFS n'a pas manqué de souligner à ce propos, « les fréquentes coupures de courant cet été... sans évoquer la crise de l'eau qui a touché toutes les régions du pays en dépit des milliards investis dans ce secteur », a-t-il enfin conclu.

L. B.

LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Le projet devant le gouvernement au plus tard en novembre

PAR INES AMROUDE

Le projet de loi sur l'audiovisuel sera présenté au gouvernement à la fin du mois d'octobre, ou au plus tard au début du mois de novembre, a indiqué lundi à Alger le ministre de la communication, Nacer Mehal. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'APN, Mehal a souligné que la préparation du projet préliminaire de la loi sur l'audiovisuel est à son stade final et sera prêt et remis au gouvernement au plus tard début du mois de novembre. Le projet en question sera remis par la suite au parlement pour être débattu et soumis au vote des deux chambres, a ajouté le ministre, précisant que sa programmation « dépend strictement du Parlement », avant d'exprimer son souhait de voir le texte exam-

iné lors de la présente session (d'automne). Il a ajouté à ce sujet, que le projet doit jouir du « consensus » des professionnels et spécialistes de l'audiovisuel et c'est dans cet objectif que le ministère organise, début octobre, un séminaire de consultations afin d'enrichir d'avantage le projet. Mehal a, en outre, relevé que la loi sur l'audiovisuel est « sensible et importante », ce qui implique, a-t-il souligné, la nécessité d'une large consultation avec toutes les parties concernées par le sujet. Interrogé à nouveau sur les chaînes privées ayant déjà commencé à émettre leur programme avant même la promulgation de la loi en question, Mehal a reconnu que « les chaînes travaillaient dans un vide juridique. Lorsque la loi sur l'audiovisuel verra le jour et l'autorité de régulation mise en place, toutes les chaînes

privées seront soumises à un cahier de charge », a-t-il notamment dit. Le ministre de la communication a également souligné que d'ici la fin septembre courant, des consultations concernant l'autorité de régulation de la presse écrite commenceront afin d'élire les sept membres qui devraient y représenter la corporation. Quant aux sessions de formation des journalistes prévues par son département, M. Mehal a annoncé qu'elles débiteront à la fin de l'année 2012. Pour ce qui est de la nouvelle grille de salaires des journalistes du secteur public, le ministre indiqué que son application dépend des responsables des entreprises de presse. Quant à son élargissement au secteur privé, N. Mehal a conclu qu'il revenait aux journalistes de ce secteur de s'organiser afin d'exiger son application.

I. A.

LA LISTE DÉVOILÉE PROCHAINEMENT

Plusieurs députés auraient rejoint le TAJ

Amar Ghoul a affirmé, hier, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, qu'il va divulguer la liste portant les noms des députés à l'APN ayant rejoint sa formation « Tadjamoue Amal Eljazair » (TAJ) avant la tenue de son congrès prévu le 15 septembre. Il révèle que « plusieurs députés de l'APN ont rejoint sa nouvelle formation », précisant qu'il va « donner le nombre et la liste avant la tenue du congrès, dont les préparatifs sont bien avancés ». Interrogé sur les critiques faites sur cette nouvelle formation qui ne se revendique d'« aucune idéologie », l'ancien ministre des Travaux publics a rappelé que « sa formation est ouverte à tous les Algériens et veut regrouper toutes les tendances politiques sans aucune exclusion ». Il rappelle que « cela a été possible en novembre 1954 lorsque les Algériens, toutes tendances politiques confondues, ont rejoint l'appel du 1^{er} Novembre pour combattre le colonialisme français en mettant de côté leurs références et idéaux politiques ».

L. B.

Téléphonie mobile : poursuite des discussions pour le rachat de 51% de Djezzy

Les discussions pour l'acquisition par l'Algérie de 51% du second opérateur de téléphonie mobile Djezzy "se poursuivent toujours", a affirmé, hier, le ministre des Finances, Karim Djoudi.



Karim Djoudi.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Invité par des journalistes à donner des informations sur l'évolution des négociations pour le rachat de Orascom Télécom Algérie (OTA), M. Djoudi s'est contenté de dire que les négociations se poursuivaient. "Tout ce que je peux vous dire pour le moment, c'est que les discussions se poursuivent (...) il s'agit bien d'un dossier confidentiel", en réponse à un journaliste évoquant un éventuel "abandon" par l'Algérie de l'achat de Djezzy. Le ministre s'exprimait en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation. Le tribunal d'Alger avait imposé en mars dernier une nouvelle amende de 1,3 milliard de dollars à OTA, une décision qui aurait influé sur

les négociations, selon des observateurs. L'évaluation financière de Djezzy a été achevée, il y a cinq mois, par les deux parties alors que les discussions en cours visent à arriver à un "compromis" sur la valeur de la transaction. L'Algérie avait confié au cabinet international Sherman and Sterling l'évaluation de Djezzy. Mais, en vertu de la clause de confidentialité, aucune annonce sur la valeur de Djezzy n'a été faite jusqu'à présent par les deux parties. Vimpelcom avait racheté en mars 2011 le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH (Orascom Télécom Holding), propriétaire majoritaire d'OTA, rappelle-t-on. Le groupe russe a accepté de céder la majorité du capital de Djezzy sous réserve d'un prix "acceptable". L'ancien propriétaire de Djezzy, le groupe égyptien

"OTH", avait fixé sa valeur à 7,8 milliards de dollars. L'Algérie avait mis en avant son droit de préemption pour reprendre Djezzy lorsque le patron d'OTH, Naguib-Sawiris fils, avait tenté de négocier avec le groupe de téléphonie sud-africain "MTN" la vente de Djezzy. "OTA" est leader sur le marché national de la téléphonie mobile avec en 2011 plus de 16 millions d'abonnés pour un chiffre d'affaires (CA) de 135 milliards de dinars, devant l'opérateur historique Mobilis qui compte 11 millions d'abonnés pour un CA de 59 Mds de dinars, alors que WTA (Nedjma) vient en 3e position avec 9 millions d'abonnés pour un CA de 53 milliards de DA.

L. B.

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2012

Légère hausse des prix à l'importation de marchandises

PAAR RAYAN NASSIM

L'indice des prix à l'importation de marchandises de l'Algérie s'est établi au premier trimestre 2012 en hausse de 1,3% par rapport à la même période en 2011, en dépit d'une baisse "relativement importante" (7,2%) du volume des importations, a indiqué, hier, l'office national des statistiques (ONS).

Par rapport au 4^e trimestre 2011, l'indice des prix à l'importation a enregistré une baisse de 7%, précise l'Office.

Cette hausse des prix à l'importation a concerné plusieurs groupes de produits et a été particulièrement importante pour les groupes d'utilisation "biens de consommation" avec 20,7%, "équipements agricoles" (11%), "demi-produits" (8,7%) et "matières premières, énergie et lubrifiants" (5,7%). Cette progression est due principalement à une hausse des prix sur le marché International durant les trois pre-

miers mois de 2012. Par ailleurs, d'autres groupes de la structure des importations ont enregistré des baisses. Ce recul a concerné les "produits bruts" avec 41%, les "équipements industriels" (13,4%) et une légère baisse (1%) pour les "produits alimentaires".

L'Office indique, par ailleurs, que la hausse des prix à l'importation a concerné seulement les deux premiers mois du trimestre (janvier et février) 2012 avec respectivement 4,2% et 5,3% par rapport à la même période de l'année 2011, alors que le mois de mars a connu une baisse de 4,9%, par rapport au mois de mars 2011.

En dinars courants, les importations de marchandises ont enregistré une baisse de 5,9% par rapport à la même période en 2011, passant de 836,3 milliards DA à 786,7 milliards DA, ajoute encore l'ONS. Par groupe de produits, la plus forte hausse est enregistrée par les "biens de

consommation" avec 44,7%, suivis par les groupes "alimentation, boissons et tabacs" 33,7% et "énergie et lubrifiants et matières premières" (21%). L'indice des prix à l'importation de marchandises de l'Algérie, après une stagnation en 2010, a connu une forte hausse (23,5%) en 2011, en dépit d'une baisse de 9% du volume des importations par rapport à l'année d'avant, rappelle-t-on.

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 17,45 milliards de dollars durant les sept premiers mois 2012, contre 13,95 mds usd durant la même période en 2011, en hausse de plus de 25%. Les exportations de l'Algérie ont atteint 44,36 mds usd, contre 42,42 mds usd au cours de la même période de l'année écoulée (+4,57%), alors que les importations se sont établies à 26,91 mds usd contre 28,46 mds usd au cours de la même période en 2011 (-5,46%).

R. N.

MISE À NIVEAU DES PME

Cent nouveaux bénéficiaires au programme

Cent PME privées ont reçu lundi à Alger les décisions d'octroi d'aides financières de l'Etat par l'agence Nationale de développement des PME (ANDPME) dans le cadre du programme national de mise à niveau. "Ces décisions permettront aux PME bénéficiaires de lancer le processus de leur mise à niveau assistée par les experts de l'ANDPME afin de les accompagner dans l'amélioration de leur compétitivité", a indiqué le secrétaire Général de l'agence, Fateh Boudjenahi, lors de la cérémonie de remise des décisions. Le nombre total des PME bénéficiaires de ce programme, après la remise de ces décisions, s'élève ainsi à 618 entreprises, après le traitement de 2.000 dossiers, selon le responsable.

«L'ANDPME a traité tous les dossiers reçus qui s'élèvent à 2.000. 618 entreprises sont déclarées éligibles au programme de mise à niveau, mais il n'y a que quelques 40 entreprises seulement qui ont signé leurs conventions», a-t-il précisé. M. Boudjenahi a expliqué ce faible nombre de signataires par la nécessité de prendre du temps pour bien étudier leurs engagements dans ce processus.

Ce programme, dont la gestion est confiée à l'ANDPME, a pour objectif principal de renforcer la position des PME sur le marché local et extérieur en adoptant les bonnes pratiques de gestion, la mise en place d'une organisation fonctionnelle, le renforcement des ressources humaines et la conformité au standard international. Doté d'un budget de 385,7 milliards de dinars (près de 5 milliards de dollars) entièrement financé par l'Etat, ce programme vise à mettre à niveau 20.000 PME à l'orée 2014, soit un coût moyen de 14,5 millions de dinars par entreprise. Il consiste à mettre en oeuvre un plan d'actions internes à l'entreprise, mais également d'autres actions orientées vers l'amélioration de son environnement, à travers trois phases principales : le pré-diagnostic et le diagnostic, l'investissement matériel et immatériel, la formation et l'assistance spécifique.

Des experts en management et organisation sont mis à la disposition de ces entreprises pour concrétiser ce plan. A cet égard, l'ANDPME envisage d'implanter des bureaux d'experts dans plusieurs wilayas dans le cadre de sa politique de proximité du tissu local des PME. Pour bénéficier des aides octroyées par l'ANDPME, l'entreprise doit appartenir exclusivement aux secteurs de l'industrie, du BTPH, de la pêche, du tourisme et hôtellerie, des services, des transports, et des services TIC. Elle doit également être en activité depuis deux ans au moins avec des agrégats économiques positifs. M. Boudjenahi a également sollicité les entreprises bénéficiaires de participer à la sensibilisation des autres PME afin d'adhérer à ce programme de mise à niveau.

R. N.

RECORD JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS DES DÉCENNIES

80 tonnes de drogue saisis en 8 mois

Les cartels de drogue semblent bien déterminés à faire du marché algérien l'un des plus importants en Afrique et dans le monde arabe, cela en l'absence de coopération des autorités marocaines qui laissent l'Algérie se débattre seule dans sa lutte sans répit contre les narcotrafiquants. Il est vrai que cette lutte a porté ses fruits puisqu'en en l'espace de huit mois, pas moins de 80 tonnes de drogue ont été saisies par les services de sécurité algériens, cela à la frontière algéro-marocaine et au niveau de l'autoroute Est-Ouest.

PAR LOTFI HADJI

Les deux derniers coups portés aux narcotrafiquants ont été enregistrés à Béchar et à Tlemcen. Ici, les GGF ont réussi à intercepter une caravane de 14 baudets acheminant une tonne de kif dissimulée sur le dos des ânes. La deuxième opération a été menée, avant-hier, par les douaniers en interceptant un véhicule bourré de 4 tonnes de drogue, cela au niveau de la frontière algéro-marocaine. L'année 2012 est d'ores et déjà l'année de record en matière de saisie de cannabis. Comment peut-on expliquer cet acharnement des cartels de drogue sur l'Algérie ? Comment l'Algérie est-elle devenue un lieu de transit, de trafic et de consommation de cannabis ? Un constat alarmant du fait du nombre de tonnes de drogue saisi en huit mois. La lutte contre les narcotrafiquants a permis la récupération de 80 tonnes soit une moyenne de 10 tonnes de kif saisis chaque mois. Une hausse fulgurante de trafic de drogue et un record jamais égalé. Cela nous emmène tout droit à expliquer comment et pourquoi les réseaux de trafic de drogue ciblent-ils, très particulièrement l'Algérie. D'abord, il est important de faire rappeler qu'avant, les réseaux de trafic visaient l'Europe pour faire passer des tonnes de kif. Mais, ce chemin a été doublement fermé par les services de sécurité de plusieurs pays européens, entre autres, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France. C'est par ces pays que les réseaux du Maroc font transiter leurs tonnes de résines de cannabis, cela par voies maritime et aérienne. Le durcissement des dispositifs sécuritaires dans le Vieux Continent a poussé les cartels de drogue à chercher une autre voie salubre pour envoyer leur poison. Donc l'Algérie, via ses voies terrestres et maritimes a été le choix « salubre » pour ces derniers. C'est à partir de là qu'aujourd'hui on assiste à une série de saisie de tonnes de kifs traités. D'ailleurs, dès le début de l'année en cours, tout juste le 1^{er} janvier passé, les GGF de Tlemcen avaient intercepté deux véhicules immatriculés au Maroc bourrés de près de 5 tonnes de drogue. C'était le début d'une saison particulière. Un son de glace qui préméditait à une année très spéciale. Et c'est, en effet, ce qui s'est produit réellement par la suite. Puisque quelques semaines après la grosse saisie à Tlemcen, cette fois c'est au niveau de la wilaya de Saïda que, les gendarmes de la section de sécurité et routière (SSR) ont



Les saisies de drogue de plus en plus importantes et de plus en plus fréquentes.

intercepté une semi-remorque contenant près de 4 tonnes de kif. Face à cette présence constante des gendarmes, au niveau de trois boucliers sécuritaires, le premier bouclier se trouve au niveau des frontières, le second au niveau des routes et le dernier au niveau de l'entrée des villes, les gendarmes auraient, ainsi, empêché une bonne partie du kif de s'infiltrer dans les villes algériennes. Les saisies se sont suivies au fil des semaines et mois. En mars passé, c'est dans la wilaya de Naâma, toujours à l'Ouest, qu'un important convoi de trafiquants a été arrêté par les gendarmes à bord duquel 3 tonnes de drogue ont été saisies.

Les fêtes nationales, intempéries et matches de football pour tenter d'introduire le kif en Algérie

Les agissements des narcotrafiquants ont dépassé toute ce que l'on peut imaginer au cours de cette année. Ces derniers profitent même des périodes de fêtes, des événements qui se produisent en Algérie et des intempéries pour tenter de faire passer de la drogue. Prenons à titre d'exemple le match de football ayant opposé, en juin dernier, l'Algérie au Gabon. Ce jour-là, les trafiquants avaient tenté d'acheminer 3 tonnes de drogue tout en croyant que le dispositif sécuritaire serait orienté vers la ville de Tlemcen. C'est ainsi que deux véhicules ont été bourrés des trois tonnes de cannabis et envoyés vers les frontières algéro-marocaines. Mais contre toute attente, les narcotrafiquants ont été surpris par la présence des GGF qui les ont interceptés et saisi la totalité de la quantité de drogue. Autre événement majeur ayant été exploité par les réseaux de trafic de kif, les émeutes qui ont eu lieu, durant cet été dans certaines villes algériennes, exploitant les manifestations populaires, les narcotrafiquants ont tenté, dans la ville d'Aïn Témouchent, de faire passer 2 tonnes de drogue. Les trafiquants ont ainsi tenté de profiter des émeutes pour acheminer les deux tonnes de kif vers Oran. D'ailleurs, c'est l'explication donnée par le lieutenant-colonel, Abdelhamid Kerroud, responsable de la cellule de communication au sein de la Gendarmerie nationale. « C'est la première fois que cela arrive, les narcotrafiquants avaient profité des émeutes pour faire évacuer les deux tonnes de drogue vers Oran en prenant d'autres chemins que ceux de l'autoroute Est-Ouest qui s'avère trop risquée pour eux, d'autant

que la présence des gendarmes est fortement visible », explique-t-il. En effet, l'opération s'est déroulée au moment où les habitants d'Oued Sebah, situé à Aïn Témouchent, sont entrés, au deuxième jour de l'émeute, en confrontation avec les gendarmes pour exiger l'amélioration de leur cadre de vie. Une situation que les narcotrafiquants ont soigneusement saisie pour tenter de faire passer les deux tonnes de drogue. Les narcotrafiquants étaient apparemment bien informés des émeutes, ce qui laisse penser qu'ils auraient des complicités sur les lieux. Toutefois, la vigilance des gendarmes a permis de localiser deux des quatre véhicules appartenant aux narcotrafiquants qui roulaient à vive allure. C'est alors qu'une embuscade a été tendue aux deux véhicules que les gendarmes ont réussi à intercepter. Au moment où les gendarmes ont entamé la procédure d'identification, un autre véhicule, un 4X4 Pajero avait fait irruption dans le décor et butte sur le barrage de contrôle. Neutralisé alors qu'il roulait à grande vitesse, les gendarmes ont procédé à sa fouille. Une fouille qui va leur permettre de découvrir près de deux tonnes de kif traité emballées dans des sacs portant des sigles Sahara, M, X et A. Le cannabis était dissimulé dans 74 paquets et destiné à l'exportation. Trois trafiquants, un chômeur, un exploitant de poulailler (spécialisé dans le blanchiment d'argent) et un agriculteur qui exploitait des richesses inestimables, avaient été arrêtés alors qu'un quatrième avait réussi à prendre la fuite lors de cette affaire. Après les matches de football, les fêtes religieuses et nationales et les émeutes voilà qu'un nouveau phénomène est exploité par les narcos. Ces derniers profitent des intempéries. Comment ? C'est simple, lorsque les vents soufflent violemment sur la Méditerranée, comme cela avait été vécu durant ces derniers jours, les trafiquants préparent des sacs contenant entre 29 à 32 kg de drogue pour les jeter à la mer, puis les vagues rejettent ces sacs dans les plages algériennes, cela grâce aux vents qui soufflent en direction de l'Algérie. Durant ces deux dernières semaines onze sacs bourrés de kif ont été interceptés par les gendarmes et policiers, cela au niveau des plages de Mostaganem, Jijel, Alger, Ténès, Oran et Skikda. Une tactique qui s'avère intéressante pour les narcotrafiquants, mais la vigilance des services de sécurité a permis de faire échec à ces tentatives désespérées.

L. H.

TRAFIC DE FAUX VISAS

Neutralisation d'un réseau à Alger

Un vaste réseau spécialisé dans le trafic de faux visas et passeports pour les pays européens vient d'être démantelé par les unités de la Police de la division Centre relevant de la Sûreté d'Alger.

Le réseau est composé de sept individus, tous résidant à Alger. Ces derniers, rapporte le communiqué, fabriquaient de faux visas, de faux passeports et d'autres pièces administratives en contrepartie de la somme de 25 millions de centimes.

Plusieurs victimes sont dénombrées, parmi elles, une société privée. L'affaire a été élucidée suite à une plainte déposée par l'une des nombreuses victimes.

Cette dernière travaillant pour le compte d'une entreprise privée est entrée en contact avec l'un des neuf suspects impliqués dans ce vaste réseau de trafic de faux visas et passeports. La victime avait demandé un visa et un passeport pour se rendre dans un pays européen.

Elle a déboursé une somme d'argent estimée à 25 millions de centimes dans le souci d'avoir, enfin, un visa et un passeport pour aller au pays de ses rêves. Une fois les deux pièces réceptionnées par la victime, cette dernière a été surprise de se retrouver en possession de grossières imitations. Partant de cette plainte enregistrée le 26 août dernier, les policiers de la division Centre de la Sûreté d'Alger ont entamé une enquête approfondie, laquelle a permis l'identification de deux membres du réseau lesquels ont été appréhendés.

Il s'agit du cerveau du réseau et de son intermédiaire (celui chargé de trouver des clients). Lors de l'interrogatoire des deux individus, les enquêteurs ont réussi à identifier le reste de la bande, composée de cinq autres membres. Ces derniers ont été tous arrêtés, le 27 août passé, suite à des opérations différentes opérées dans différents quartiers d'Alger.

Par ailleurs, plusieurs lots informatiques ont été saisis par les policiers, lors de plusieurs perquisitions des domiciles des sept faussaires. Ces derniers ont été présentés, le 30 août passé, devant le procureur de la République près la cour de Sidi M'Hamed, lequel a ordonné la détention provisoire à leur rencontre en attendant qu'ils soient jugés pour trafic de faux documents administratifs, faux passeports, faux visas et constitution d'un réseau de trafic.

L'ALGÉRIENNE DES ASSURANCES VEUT AMÉLIORER SES PRESTATIONS DE SERVICES

Elle prend 4 % de parts de marché

« Depuis 2004, nous travaillons pour faire des prestations de services notre principal objectif, tandis que dans le cadre de la certification ISO nous améliorons la qualité de service pour nos clients. Notre part de marché est de l'ordre de 4 %. L'acte d'assurer consiste également à porter des risques et non seulement faire de l'argent » a déclaré, hier, Tahar Bala, directeur général de l'Algérienne des Assurances 2 a, au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Hilton.

PAR AMAR AOUIMER

Le chiffre d'affaires de la 2 a, réalisé en 2011, s'élève à 3,2 milliards DA alors que 307 millions DA de bénéfices ont été comptabilisés par cette compagnie privée créée en 1999 et dont le réseau à travers le territoire national est de 130 agences et 7 délégations. Le conférencier a, par ailleurs, précisé que



« nous expertisons le risque pour connaître la réalité située dans un endroit aggravant le risque. La prime à accorder sera à juste titre afin que l'indemnisation soit rapide, juste et équitable. Il arrive souvent que des assurés se plaignent, mais 2 a prend en charge les dossiers concernés en faisant un recours au niveau de la compagnie ».

Une commission de supervision interpelle les compagnies d'assurances

M. Merkouche, responsable de l'engineering dans un cabinet d'études à Zurich, dira ceci : « 2 a avec laquelle nous travaillons depuis deux années, investit dans les ressources humaines », c'est-à-dire la forma-

tion. « En Algérie, l'indemnisation de l'assuré est un souci dans la mesure où l'assuré n'est pas tout de suite indemnisé, car il y a des lourdeurs. Mais, à la compagnie 2 a, nous améliorons la gestion pour être présent afin de répondre aux besoins des assurés ».

La 2 a qui couvre plusieurs risques, tels que les risques construction et engineering, les risques industriels, agricoles, transports... a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards DA durant l'année précédente alors que les sinistres réglés se chiffrent à plus de 871.000.000 DA. A. A.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE INFORMEL

L'UGCAA soutient les mesures prises

PAR RYAD EL HADI

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a exprimé son soutien aux mesures prises par les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour lutter contre le commerce informel, plaidant par la même occasion pour l'ouverture de nouveaux espaces commerciaux. L'UGCAA exprime dans un communiqué son « soutien aux mesures prises par les services du ministère de l'Intérieur pour lutter contre le commerce anarchique, au regard des pertes subies par l'économie nationale et du danger qu'il représente pour les consommateurs et le commerce formel ». A cet effet, l'UGCAA cite les pertes financières importantes essuyées par l'Etat, en raison de l'expansion

du commerce parallèle. Quelque 765 sites de commerce informel dans lesquels activent plus de 75.000 commerçants occasionnels ont été recensés par le ministère du Commerce à la fin mars 2011.

Pour mener à bien l'opération de lutte contre le commerce informel, l'Union propose une série de mesures, dont l'accélération de l'ouverture de nouveaux espaces commerciaux et la concrétisation du réseau national de distribution prévu dans le plan quinquennal 2010-2014.

L'ouverture de 30 marchés de gros et de 800 marchés de détail et 1.000 marchés de proximité est prévue dans le cadre de ce réseau national, a déclaré à l'APS le porte-parole de l'UGCAA, Boulanouar Hadj Tahar.

L'Union propose également la formation d'une commission interministérielle

regroupant les ministères des Finances, du Travail, de l'Industrie, de la Santé et de l'Environnement pour arrêter un programme commun, en vue de faire face au commerce parallèle, préconisant une révision du système fiscal pour la réduction des impôts, en vue d'encourager le commerce formel.

L'Union a, par ailleurs, plaidé pour la dynamisation du rôle des APC et des collectivités locales en matière de promotion des projets locaux d'investissement pour générer des postes d'emploi, afin d'éviter la prolifération des marchés informels.

Dans ce sens, M. Boulanouar a déploré « la lenteur » enregistrée dans la réalisation et la réception des locaux prévus dans le cadre du projet de 100 locaux pour chaque commune.

R. E.

DISPONIBILITÉ DE LA POMME DE TERRE

Examen de l'approvisionnement du marché national pour le 4^e trimestre

L'approvisionnement du marché national en produits agricoles, notamment en pommes de terre au cours des trois prochains mois, a été examiné à Alger par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et le Comité interprofessionnel de la pomme de terre. Au centre de cette réunion figurait particulièrement l'état de l'approvisionnement du marché national en pommes de terre entre les mois de septembre, octobre et novembre.

Selon M. Benaïssa, la production de la pomme de terre de saison, qui a atteint 1,9 million de tonnes à fin juillet dernier, est

« largement suffisante » pour satisfaire la demande sur le marché national entre les mois de septembre et octobre.

Cependant, la récolte d'arrière-saison ne sera mise sur le marché qu'à fin novembre à cause du début tardif de la campagne, selon les professionnels de la filière, avec une éventualité d'un manque de l'offre durant les trois premières semaines du mois de novem-

bre. Pour faire face à cette situation, le ministère et les professionnels étudient actuellement l'éventualité d'autoriser une importation d'appoint sur une période limitée dans la durée, dont le volume ne doit pas dépasser 2% de la production nationale, prévue à 4 millions de tonnes pour 2012.

Les importations de la pomme de terre devront être ainsi opérées avant le 15 novembre comme date limite. Ces importations doivent également concerner les nouvelles récoltes et à des prix modérés.

Benaïssa a proposé, à cet égard, de fixer un tarif de référence de la pomme de terre sur cette période afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Le gouvernement s'engage, par contre, à intervenir pour protéger la production nationale, notamment par l'indemnisation des pertes subies par les agriculteurs si l'option de l'importation est décidée. « Nous étudions avec les professionnels de la filière toutes les possibilités pour faire face à un manque possible de l'offre

durant les premières semaines du mois de novembre. Notre premier souci est de protéger le pouvoir d'achat du citoyen tout en préservant les acquis de la filière », a déclaré le ministre lors de cette réunion.

La décision finale, concernant l'importation, sera prise « jeudi prochain à l'issue d'une deuxième rencontre avec les professionnels », a précisé le ministre, selon lequel le recours à l'importation devrait empêcher toute spéculation sur ce produit de large consommation. La production de pomme de terre a atteint 3,8 millions de tonnes en 2011, contre 3,2 millions de tonnes en 2010, et seulement 2,2 millions de tonnes en 2008, soit une hausse de 72% sur quatre ans, ce qui reflète « une forte dynamique et un accroissement notable de la production ces dernières années », selon M. Benaïssa.

La récolte attendue pour 2012 devrait atteindre 4 millions de tonnes, selon le Comité interprofessionnel de la pomme de terre. R. E.

BAISSE DES COURS DU PÉTROLE EN ASIE

Le baril à 96,23 dollars

Le pétrole était en baisse, hier en Asie, les opérateurs prenant des bénéfices après la forte hausse de vendredi consécutive au discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) concernant de possibles mesures supplémentaires pour relancer l'économie des Etats-Unis.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre perdait 24 cents à 96,23 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance abandonnait 17 cents, à 114,40 dollars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

Les cours du pétrole, appréciés de près de 15 dollars en trois mois, avaient clôturé en forte hausse de près de 2 dollars vendredi après les propos du patron de la banque centrale américaine.

Ben Bernanke a adopté un ton légèrement plus prudent que prévu par les analystes mais ses déclarations ont été accueillies favorablement par le marché qui y a vu un signe que l'institution considérait de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire pour relancer la première économie mondiale.

L'institution « fournira, si besoin est, le concours financier supplémentaire requis afin de promouvoir une reprise économique plus forte et une amélioration durable du marché du travail dans un environnement de prix stables », a ainsi déclaré M. Bernanke, à l'occasion d'un séminaire international de politique monétaire. Vendredi, le baril de WTI a terminé en hausse de 1,85 dollar, à 96,47 USD et le baril de Brent en hausse de 1,92 dollar, à 114,57 USD. R. E.

TIZI-OUZOU

120.000 qx de céréales engrangés



La récolte céréalière engrangée dans la wilaya de Tizi-Ouzou a atteint cette année un volume de 120.425 quintaux, toutes espèces confondues, soit une jauge supplémentaire de 22.000 quintaux par rapport à la campagne précédente, siège d'une production de 98.000 quintaux, a-t-on indiqué à la DSA.

Cette récolte qualifiée de "bonne et proportionnelle au potentiel céréalier de la wilaya" par le responsable de l'organisation de la production agricole et de l'appui technique au niveau de la DSA, a été obtenue sur une superficie emblavée de 5.461 hectares.

Par espèces céréalières, cette production se répartit à concurrence de 92.126 quintaux pour le blé dur, 9.553 quintaux pour le blé tendre, 15.995 quintaux d'orge et de 2.751 quintaux d'avoine.

La moyenne de rendement à l'hectare a été estimée à environ 23 quintaux pour le blé, avec une pointe de 46 quintaux obtenue dans le périmètre céréalier de Draâ El-Mizan, considéré comme étant le "grenier" de la wilaya.

La pluviométrie généreuse, le respect de l'itinéraire technique et l'utilisation massive d'intrants agricoles (engrais et désherbants), l'octroi de 24 millions de dinars de crédits Rfig ayant profité à 93 céréaliculteurs, ont été cités parmi les facteurs à l'origine de cette hausse de la production céréalière, qui aurait pu être "plus conséquente sans les pertes de parcelles ensemençées, due à des infestations par les mauvaises herbes et aux incendies", a-t-on relevé à la DSA.

Sur cette production globale, il en a été livré, à fin août dernier, une quantité de 60.400 quintaux de blé à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben-Khedda, dont les silos reçoivent également une partie de production céréalière des wilayas d'Alger et de Boumerdès.

A cela s'ajoute la livraison, pour la même coopérative, de 11.434 quintaux de blé de semence sur les 14.792 quintaux obtenus au titre du programme de multiplication, sachant que la différence n'a pas été agréée par le Centre national de la certification des semences qui l'a jugée "non conforme aux normes", a-t-on signalé à la DSA.

APS

MOSTAGANEM, INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Un atout majeur pour l'essor de la région

Chaque année Mostaganem se classe parmi les wilayas côtières de l'ouest du pays enregistrant le plus grand nombre de touristes venus des quatre coins du pays et même de l'étranger afin de profiter des bienfaits de la mer et jouir des reliefs de toute beauté de la région.



PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya de Mostaganem recèle dans le domaine touristique d'importants atouts en mesure d'assurer un véritable essor, soutenu par des investissements de plus en plus importants pour valoriser tant la vaste bande côtière que les sites historiques qui s'y trouvent.

Chaque année, et ce depuis l'Indépendance, Mostaganem se classe parmi les wilayas côtières de l'ouest du pays enregistrant le plus grand nombre de touristes venus des quatre coins du pays et de l'étranger, pour profiter des bienfaits de la mer et des reliefs de toute beauté de la région mostaganémoise.

Ses vastes plages demeurent encore vierges, au milieu d'étendues verdoyantes et de superbes paysages que représentent ses plaines à l'ouest, ses espaces à l'est, le long du mont Dahra, ses falaises et ses forêts côtières. Elle dispose en outre d'une zone "humide" appelée "Mactaa" qui accueille de nombreux espèces d'oiseaux migrateurs en hiver notamment.

La wilaya compte une bande côtière longue de 124 kilomètres s'étendant de la plage "Sidi Mansour" dans la commune de Stidia à l'ouest vers la plage "Bahara" dans la commune de Ouled Boughalem à l'est. Elle recense 21 plages autorisées à la baignade.

Le nombre d'estivants qui affluent sur la wilaya est en augmentation d'une année à l'autre pour atteindre la saison estivale écoulée plus de 10 millions de visiteurs. En 2007 il était de l'ordre de 7, 3 millions.

Un riche passé civilisationnel

La wilaya recèle par ailleurs des monuments historiques et archéologiques témoignant du passé civilisationnel de la région à travers, entre autres, le site de Sidi Belattar, un vieux port situé dans la

commune de Ouled Boughalem qui remonte à l'ère romaine, les grottes de Mesra qui comprennent un ensemble de gravures rupestres, le parc "El Arsa", la Mosquée mérinide, la mosquée "El Badr", le palais du Bey Mohamed El Kébir à Tebbana, "Dar El Kaid" et les mausolées du Bey Bouchelaghem, de Sidi Lakhdar Benkhelouf et Sidi Yahia.

La ville du chaâbi, du melhoun, de la chanson bédouine...

La population locale tient à sauvegarder ce patrimoine qui constitue un facteur dominant dans la promotion du tourisme culturel. Des manifestations et des activités sont ainsi organisées annuellement pour valoriser ce patrimoine culturel et civilisationnel dont le festival de Sidi Lakhdar Benkhelouf, le Festival national du patrimoine aïssaoui, consacré au melhoun et à la chanson bédouine et le festival national du théâtre amateur.

D'autre part, la région dispose de plusieurs sources d'eaux minérales souterraines à même d'assurer le développement du tourisme thermal, à l'exemple de la station thermale d'Ain Nouissy, de la source de Mekaberta (commune de Sirat), et de la source de Sidi Benchaâ (Sidi Ali) qui demeure inexploitée.

Concernant les opportunités d'investissement en matière de tourisme, il a été recensé sur la bande côtière de la wilaya 16 zones d'expansion touristique (ZET) s'étendant sur une superficie de 4.339 hectares dont 1.797 ha destinés à la construction pour une capacité d'accueil de 42.734 lits.

La station balnéaire "Sablettes" dans la commune de Mazaghran constitue un pôle touristique de grand intérêt où sont concentrés plusieurs projets touristiques dont

dix déjà réalisés offrant 884 lits.

L'Agence de développement touristique a en outre achevé l'étude du projet d'aménagement de deux ZET à cap Ivy et du site située au niveau de la commune de Benabdelmalek- Ramdane, alors que l'étude est en cours pour deux zones similaires à Stidia et Ouréah sur la côte ouest de la wilaya.

Le lancement de l'étude de 12 zones d'expansion touristique dans la localité de Kharouba (Mostaganem) et les communes de Stidia, Khadra, Achaacha, la plage Bahara de la commune de Ouled Boughlam et à la commune de Sidi Lakhdar, est également inscrit au programme selon la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya qui compte se pencher sur l'opération d'aménagement de cinq plages, "Clovis" dans la commune de Benabdlemalek- Ramdane, "Le rocher", "Petit port", "Sidi Mansour 1 et 2" et "Kharouba".

En matière d'infrastructures d'accueil, la wilaya de Mostaganem compte actuellement 21 établissements hôteliers et résidences touristiques pour une capacité totale de 1.343 lits. De plus, 38 projets touristiques sont en cours de réalisation offrant 6.165 lits et devant générer 867 emplois. 41 demandes d'investissement dans le secteur touristique visant la réalisation globale de 7.369 lits ont été enregistrées.

Par ailleurs, la direction du tourisme et de l'artisanat prendra en charge, au titre du programme quinquennal en cours, la réalisation d'une étude d'aménagement de la ZET de Kharouba et l'étude du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) de la wilaya de Mostaganem, ainsi que la réalisation du centre d'orientation et d'information touristique du chef-lieu de wilaya.

B. M.

CONSTANTINE, BAISSÉ NOTABLE DES TEMPÉRATURES

Régression des feux de forêt

La régression des surfaces touchées par les incendies a été favorisée par l'utilisation de moyens matériels et humains suffisants, dont de nouveaux camions-citernes capables d'opérer à 100 mètres du sinistre à circonscrire, ainsi que par la multiplication des postes de vigie.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les incendies de forêt ont reculé dans la wilaya de Constantine comparativement à l'année précédente, a indiqué samedi un responsable de la conservation des forêts.

Kheireddine Saïghi, chargé de la protection de la faune et de la flore au sein de cette structure, a précisé à l'APS qu'à ce jour 606 hectares situés dans les communes de Constantine, d'Aïn Abid et d'Ibn Ziad, ont été ravagés par les feux de forêt, contre plus de 800 hectares durant la même période de l'année dernière.

Les feux, particulièrement violents durant les mois de juillet et d'août derniers, durant lesquels plus de 450 hectares sont partis en fumée, ont été enregistrés notamment dans les forêts de Mgherouel, à Ibn Ziad, de Djebel Ouahch, à Constantine, d'Aïn Bornaz et d'El Hedadj, près d'Aïn Abid rapporte l'APS.

La régression des surfaces touchées par les incendies a été favorisée, selon ce respon-



sable, par l'utilisation de moyens matériels et humains suffisants, dont de nouveaux camions-citernes capables d'opérer à 100 mètres du sinistre à circonscrire, ainsi que par la multiplication des postes de vigie.

Cet amélioration de la situation a également été obtenu grâce au bon fonctionnement du dispositif de lutte contre les feux de forêt lancé en juin dernier, mais aussi et surtout à la faveur de différentes actions préventives liées essentiellement à des opérations de désherbage et d'aménagement de pistes forestières, a ajouté M. Saïghi.

Le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, pour le présent exercice 2012, a-t-il rappelé, est fort de neuf (9) postes de vigie et de cinq (5) groupes d'intervention.

Les campagnes de sensibilisation qui se poursuivent d'ailleurs dans la région ont

été profitables aux agriculteurs et aux riverains des zones forestières qui ont appliqué les consignes des agents forestiers et de la Protection civile, selon ce même cadre.

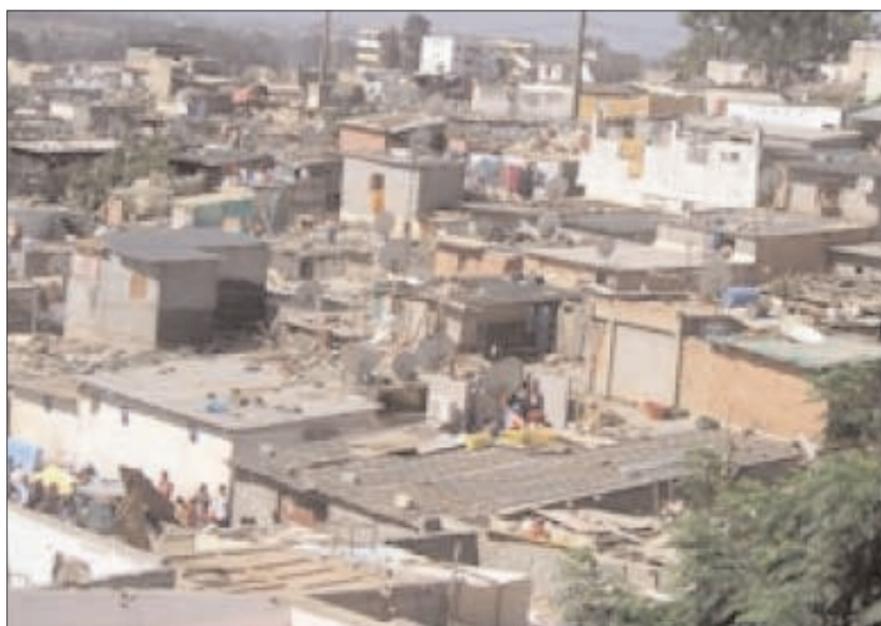
Un total de 1.051 agents qualifiés de la Protection civile a été mobilisé dans la wilaya afin de garantir la réussite des campagnes de lutte contre les feux de forêt et de récoltes durant la saison estivale, particulièrement dans les vastes zones forestières, à savoir les forêts de Chettaba, d'El Djebess et de Kef Lakehal (Djebel Ouahch), qui sont, comme chaque année, sous haute surveillance, ont indiqué de leur côté les services de la Protection civile.

Constantine abrite un patrimoine forestier couvrant plus de 18.900 hectares, ce qui représente près de 8,50 % de la superficie totale de la wilaya.

B. M.

SOUK AHRAS, AÏN SENNOUR

La détérioration du cadre de vie dénoncée



Des habitants de la localité d'Aïn Sennour, dans la commune de Machroha (Souk Ahras) ont protesté dimanche contre la détérioration des conditions de vie et contre le manque d'eau potable dans leurs quartiers.

La RN 16 reliant les wilayas de Souk Ahras et d'Annaba a été fermée à la circulation par des habitants de cette localité

qui ont bloqué cet important axe routier au moyen de pierres et d'objets hétéroclites, pour réclamer "la réalisation de travaux d'aménagement de toutes les cités de cette localité, qu'elles soient anciennes ou nouvelles", a constaté l'APS sur place.

Les cités en question "deviennent très difficiles d'accès pendant la saison des pluies", a indiqué un protestataire. "Les

routes y sont souvent inondées et les habitations envahies par les boues", a-t-il ajouté, relevant à ce propos que ce problème, ainsi que celui de l'alimentation en eau potable, a été "maintes fois exposé aux autorités locales".

Critiquant les élus locaux qui, selon eux, n'ont pas pris en charge leurs préoccupations, les protestataires ont réclamé la présence du wali, comme préalable à la réouverture de cet axe routier qui demeure la seule voie de communication reliant les wilayas de Souk Ahras, d'Annaba et de Guelma. Dans une communication téléphonique, le président de l'assemblée populaire communale de Machroha a indiqué à l'APS que les projets d'aménagement des cités de Sidi Ali, Abid Layachi et "la Poste", se trouvent actuellement à la Direction de l'urbanisme et de la construction, tandis que l'aménagement de la cité d'El Rahba est au stade de l'étude technique. Ce responsable a toutefois reconnu les "grandes insuffisances" vécues par cette localité en matière d'alimentation en eau potable, ce qui a poussé l'APC, selon lui, à recourir aux camions citernes pour l'approvisionnement des citoyens.

La route n'a été ouverte que dans l'après-midi, a-t-on constaté.

APS

ORAN, RESPECT DU REPOS BIOLOGIQUE DES POISSONS

Sept infractions enregistrées

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran a enregistré, durant la période du repos biologique des poissons qui s'est achevée vendredi, sept infractions, a indiqué samedi le directeur du secteur. Entre autres infractions commises durant la période allant du 1^{er} mai au 31 août, la pêche à moins de 3 miles marins, l'utilisation de filets superficiels, quasi superficiels et profonds, a précisé Mohamed Bengrina ajoutant, par ailleurs, que six pêcheurs parmi les sept sont inscrits sur les listes des marins-pêcheurs des wilayas de Mostaganem, Tlemcen et Aïn Témouchent.

Le repos biologique de cette année a été marqué par une nette réduction du nombre d'infractions qui ont été de l'ordre de 17 l'an dernier, a-t-on souligné expliquant que ceci est dû à l'adhésion des professionnels de la pêche à la politique de l'administration de tutelle visant à garantir l'amélioration de la reproduction des poissons et leur contribution dans la régulation du métier de pêcheur et son organisation afin d'augmenter la rentabilité et lutter contre la pêche illicite et anarchique.

"Les médias et les associations professionnelles ont joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation des pêcheurs afin qu'ils respectent le repos biologique", a ajouté M. Bengrina.

ILLIZI

12.500 trousseaux scolaires à distribuer

Un lot de 12.500 trousseaux scolaires sera distribué à travers la wilaya d'Illizi en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2012-2013, a-t-on indiqué dimanche à la Direction de l'action sociale de la wilaya.

Inscrite dans le cadre des actions de solidarité initiées par le ministère de la Solidarité nationale, cette opération devra profiter aux scolarisés issus de familles nécessiteuses dans les six communes que compte la wilaya d'Illizi, a précisé la DAS.

La même source fait état, dans le cadre des actions de solidarité toujours, d'une enveloppe de 27 millions DA consacrées par les collectivités locales à la solidarité scolaire, dont des contributions de la wilaya (1 million DA) et des communes de d'In-Amenas (8 millions de DA), Bordj Omar Driss (5 millions DA) et Deb-deb (4 millions de DA).

DRAË BEN KHEDDA, HÔPITAL SPÉCIALISÉ EN CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE

Une enveloppe de 1,5 milliard pour la réalisation

Une enveloppe de 1,5 milliard de dinars vient d'être débloquée pour l'acquisition d'équipements pour l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en cardiologie pédiatrique de Draâ Ben Khedda, a-t-on appris du directeur de wilaya de la Santé et de la Population. Les services techniques ont procédé au lancement des appels d'offres concernant "l'ensemble des marchés d'acquisition des équipements et matériels médicaux de pointe, nécessités par cet EHS de cardiologie pédiatrique, doté d'une capacité de 80 lits", a indiqué le DSP.

Cette opération sera suivie "immédiatement d'une évaluation des soumissionnaires", a-t-il précisé. Ce responsable a fait état, par ailleurs, de l'acquisition par ses services de certains équipements d'imagerie médicale, telle qu'une caméra "gama" utilisée dans l'exploration des vaisseaux sanguins, et autres équipements destinés à cet EHS, implanté sur un site mitoyen au siège de la daïra de la wilaya de Tizi-Ouzou.

APS

IRLANDE DU NORD 47 policiers blessés dans des violences à Belfast

Quarante-sept policiers ont été blessés dimanche dans des violences intercommunautaires à Belfast, la capitale de l'Irlande du Nord, lors d'une parade organisée par des partisans d'un rattachement à l'Irlande, selon un nouveau bilan de la police annoncé lundi.

Le précédent bilan avait fait état de 10 policiers blessés.

Des membres loyalistes de la communauté protestante, favorables au maintien de l'Irlande du Nord dans le Royaume-Uni, ont tenté dimanche de perturber une marche organisée par des républicains catholiques, partisans d'un rattachement à l'Irlande. Les deux camps s'en sont pris à la police qui tentait de les tenir à distance. Les policiers ont été visés par des briques, des pierres et des cocktails Molotov. Quatre ont été hospitalisés et 43 ont été soignés pour des blessures légères.

L'Irlande du Nord a été le théâtre de trois décennies de troubles intercommunautaires qui ont fait quelque 3.500 personnes. Un accord de paix a été conclu en 1998, mais des violences sporadiques se produisent encore.

TURQUIE, COMBATS MEURTRIERS DANS LE SUD-EST

9 agents de sécurité tués

Neuf membres des forces de sécurité turques (policiers et soldats) et une vingtaine de rebelles kurdes ont été tués dans de violents combats survenus dans la nuit de dimanche à lundi dans le sud-est de la Turquie, a-t-on indiqué de source officielle et locale. "Neuf agents de sécurité ont été tués et huit autres sont blessés", a déclaré le gouverneur de Sirnak (sud-est, à la frontière irakienne), Vahdettin Özkan. Les heurts dans la localité de Beytüssebab qui dépend de cette province ont en outre fait environ 20 morts dans les rangs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ont indiqué des sources locales rapporte le Point.

Un groupe indéterminé de rebelles ont attaqué avec des fusils mitrailleurs et des lance-roquettes tard dimanche un complexe de sécurité de Beytüssebab, tuant les agents de sécurité. La police et les soldats ont riposté, provoquant de violents heurts, a ajouté le gouverneur.

Le PKK a multiplié ses attaques ces derniers mois contre les forces d'Ankara. En août, une attaque à la voiture piégée a fait dix morts - une victime a succombé récemment à ses blessures - dans la ville de Gaziantep. Ankara a accusé le PKK d'être à l'origine de l'attentat de lundi, mais les rebelles kurdes ont démenti. Le conflit avec le PKK, considéré par Ankara comme une organisation terroriste, a déjà coûté quelque 45.000 vies dans des combats qui durent depuis 1984. Aucune solution politique pour mettre un terme à ce conflit n'apparaît en vue.

R. I.

SYRIE, POUR METTRE UN TERME AUX COMBATS

Lakhdar Brahimi juge la diplomatie quasi impossible

Les tentatives diplomatiques visant à sortir du conflit en Syrie sont "quasi impossibles" et insuffisantes pour mettre un terme aux combats, a reconnu lundi le nouvel émissaire international, l'Algérien Lakhdar Brahimi.

"Je sais combien cela est difficile, combien cela est quasi impossible - je ne peux pas dire impossible -, quasi impossible. Et nous ne faisons pas grand chose, ce qui en soi pèse d'un poids terrible", a déclaré le médiateur de l'Onu et de la Ligue arabe au micro de la BBC.

Le diplomate algérien a succédé fin août à Kofi Annan, qui a renoncé à sa mission d'envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en dénonçant notamment les blocages au Conseil de sécurité sur le dossier syrien.

Depuis le début du mouvement de contestation contre le régime de Bachar Al Assad, à la mi-mars 2011, quelque 20.000 personnes ont été tuées en Syrie. Lakhdar Brahimi s'est dit "effrayé par le poids des responsabilités" pesant sur ses épaules.

Il a ajouté avoir la sensation de se retrouver "face à un mur de briques" à la recherche de fissures susceptibles de déboucher sur une solution.

"J'entre en fonction les yeux grand ouverts et sans illusions", a-t-il poursuivi.

Dix-huit personnes tuées dans un bombardement aérien près d'Alep

Dix-huit personnes qui s'étaient réfugiées dans un immeuble ont été tuées lundi dans le bombardement mené par un avion de combat dans la localité d'Al-Bab, près



d'Alep (nord), a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dix hommes, six femmes et deux enfants, un garçon et une fille, figurent parmi les victimes, a précisé à l'AFP Rami Abdel Rahmane, le président de l'OSDH, une organisation basée en Grande-Bretagne et qui s'appuie sur un réseau de militants et de témoins. Ville de 80.000 habitants à 30 km au nord-est d'Alep, Al-Bab sert de base arrière aux rebelles engagés depuis six semaines dans une bataille cruciale contre les forces gouvernementales dans la grande métropole du nord de la Syrie.

Vendredi, une série de raids aériens sur al-Bab avait fait 12 morts selon l'OSDH et

une source médicale, tandis que les habitants ont évoqué 20 morts.

D'autres localités de la province ont également été visées lundi par des bombardements, selon l'OSDH.

L'agence syrienne officielle Sana rapporte de son côté que les "courageuses forces armées ont continué à pourchasser les terroristes, qui ont subi de lourdes pertes".

De grandes quantités d'armes et de munitions ont été saisies, et l'armée a aussi "détruit des camionnettes équipées d'armes lourdes à Kafr al-Hamra, à l'entrée nord d'Alep", rapporte l'agence française de presse

R. I./ Agences

PAKISTAN, ATTENTAT MEURTRIER

Des responsables américains visés

Un attentat suicide à la voiture piégée ciblant des diplomates américains a fait au moins quatre morts et de nombreux blessés, incluant deux Américains dont le sort restait incertain, lundi à Peshawar, ville troublée du nord-ouest pakistanais, considéré comme un sanctuaire des talibans.

"Deux employés américains et deux Pakistanais membres du personnel du consulat (de Peshawar) ont été blessés et reçoivent des traitements médicaux. "Aucun employé du consulat n'a été tué, mais nous cherchons à savoir s'il y a eu d'autres victimes de cet acte haineux", a indiqué l'ambassade américaine à Islamabad dans un communiqué.

L'ambassade américaine n'évoque dans son communiqué que le sort de ses employés du consulat, laissant ouverte la possibilité que des ressortissants américains non diplomates (CIA, contractants privés ou autres...) aient été tués ou blessés.

Les autorités américaines ont néanmoins confirmé qu'un véhicule du consulat avait été la cible de ce "qui semble être une attaque terroriste". L'attentat est survenu lundi matin à Peshawar près des bureaux



du Haut-commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) et d'un quartier résidentiel où sont installés des employés du consulat américain et des bureaux d'ONG étrangères.

Quatre policiers pakistanais en service ont été blessés lors de l'attaque, selon les

autorités pakistanaises

Selon des premières indications, un véhicule avec une bombe à l'intérieur était stationné en bordure de la route à 25 mètres des bureaux du HCR avant d'exploser. Mais d'après de nouvelles informations, un kamikaze a foncé sur le véhicule du consulat américain qui circulait sur la route.

L'explosion a presque complètement détruit le 4 x 4 diplomatique américain et laissé un cratère d'environ 30 centimètres de diamètre dans la route, selon un journaliste de l'AFP sur place. Les autorités ont aussi retrouvé un passeport américain à moitié brûlé dans la carcasse du 4 x 4.

L'attentat n'a pas été officiellement revendiqué par les insurgés talibans qui sont la cible répétée d'attaques de drones américains dans des zones tribales du nord-ouest pakistanais, près de la frontière afghane. Washington ne compte toutefois pas renoncer à ces opérations destinées notamment à éviter que des talibans et combattants d'Al-Qaïda ne se regroupent pour échafauder des attaques en Afghanistan ou en Occident.

R. I.

ELSECOM AUTOMOBILE SUZUKI ALGÉRIE RÉALISE 1.755 VENTES DURANT LE MOIS D'AÔÛT

Elsecom automobile-Suzuki Algérie a réalisé durant le mois d'août dernier la quatrième meilleure performance de l'année 2012 en réalisant la vente de pas moins de 1.755 véhicules, ce qui représente une progression de plus de 442 ventes par rapport à la même période de l'année 2011 (+74,81).



**NISSAN
ALGÉRIE**



**Des modèles
disponibles
avec livraison
immédiate**

MAZDA

La nouvelle Mazda 6 respire le « Kodo »

Le Salon de Paris de l'automobile arrive à grande vitesse et tous les constructeurs mondiaux participant à cet important événement affûtent leurs armes.



Pages animées par Ali Zidane

NISSAN ALGÉRIE

Des modèles disponibles avec livraison immédiate

Cette disponibilité immédiate concerne aussi bien les véhicules touristiques, tels que la Micra, que les véhicules utilitaires à l'instar de l'Urvan, du Hardbody et du Pickup. Alors que le marché affiche une demande supérieure à l'offre, notamment en matière de véhicules utilitaires robustes, ces derniers sont proposés aux clients de la marque japonaise avec une disponibilité immédiate.

D'abord le nouvel Urvan. Il a été conçu dans les moindres détails pour être un partenaire fiable pour toute activité professionnelle. Le véhicule a été équipé de sièges ergonomiques, spécialement conçus pour soutenir confortablement la colonne vertébrale du conducteur et réduire ainsi la fatigue des longs trajets.

S'agissant des performances techniques, le véhicule est doté d'un moteur diesel ZD30DD 16 soupapes, à injection directe de 3.0 litres.

Concernant le Pickup, il est conçu pour être puissant et robuste et résister aux conditions de conduite les plus difficiles grâce à son moteur YD25 diesel, de 2.5 litres à injection directe.

Le véhicule a également été développé afin d'offrir un maximum de confort et de sécurité aux conducteurs. Les zones de collisions ont été renforcées pour une protection maximale en cas de choc. Par ailleurs, doté de disques ventilés avant et de freins à tambour arrière, le Pickup dispose d'une capacité de freinage plus sûre.

Enfin, le troisième véhicule disponible immédiatement dans tout le réseau de Nissan Algérie est le Hardbody. Celui-ci se distingue par



Nissan Algérie, représentant exclusif du constructeur automobile japonais a engagé un vaste programme afin de raccourcir les délais de livraison de ses véhicules et les rendre disponibles immédiatement pour l'ensemble de ses clients.

un châssis renforcé qui lui permet d'augmenter sa charge utile qui est passé de 1.105 kg à 1.212 kg, soit

plus de 100 kg de charge supplémentaire. Il est équipé d'un bac à benne et d'un nouveau pare-choc arrière, façon

pare-buffle. Sous le capot, le Hardbody est motorisé d'un 2.7L diesel de 87 chevaux.

Pour rappel, en plus de la gamme utilitaire, les véhicules touristiques ont également enregistré un nouvel arrivage tel que la Micra qui est proposée aux clients en disponibilité immédiate.

Nissan Algérie lance une nouvelle offre

Nissan Algérie, lance une nouvelle offre à destination de ses clients sur les différents accessoires de la marque. Cette dernière consiste en une remise allant de 10 à 35% sur pas moins de 70 articles.

Elle concerne toutes les pièces ayant trait aussi bien à l'esthétique qu'aux pièces plus fonctionnelles. Ainsi, pour le premier type d'articles, Nissan propose le cache rétroviseurs, idéal pour les Pickup et autres SUV, l'attache-bicyclette pour les Berlines ou encore le porte-bagages utiles pour les modèles Navara, Qashqai ou Pathfinder.

Par ailleurs, parmi les accessoires d'appoint bénéficiant des remises de Nissan, l'on trouvera également la zone de cargaison qui s'accroche parfaitement aux plus grands modèles de la marque, les feux antibrouillards pour un meilleur atout sécuritaire, ou encore les différentes protections aussi bien latérales qu'arrières. Toutes ces pièces bénéficient donc d'une remise entre 10% et 35% par rapport à leur prix initial et sont disponibles dans les succursales de Nissan Algérie.

FAW ALGÉRIE

Lancement du nouveau mini-camion « CA1024 »

Le groupe FAW, présent sur le territoire algérien depuis plus d'une décennie, a introduit depuis une gamme diversifiée de véhicules particuliers dont le succès est non négligeable. Le groupe se recentre aujourd'hui sur les véhicules utilitaires en lançant un nouveau mini-camion, le CA1024, sur le marché. Ce nouveau modèle est destiné à la micro, petite et moyenne entreprise et de manière générale pour les personnes à la recherche d'un véhicule. Confortable, sûr et économique pour transporter le personnel, le mini van CA1024 présente une innovation majeure grâce à sa capacité de refroidissement.

En effet, il dispose d'un réfrigérateur intégré d'une gamme de réfrigération qui lui confère une grande vitesse de refroidissement mais également d'excellentes performances d'isolation. Ainsi, ce mini-camion est utile pour le transport et la conservation parfaite de toutes sortes de denrées alimentaires. Ces fonctionnalités, habituellement caractéristiques des camions plus lourds et plus onéreux, font du CA1024 un véhicule pratique et très économique présentant un excellent rapport qualité/prix par rapport aux véhicules de même catégorie. De plus, la conception du mini-camion est

dépourvue de substances volatiles ou corrosives. L'intérieur est agréable avec une disposition simple des commandes et des sièges de berline, tandis que le compartiment réfrigérateur est hermétiquement fermé. La surface du compartiment est résistante, anticorrosive, lisse et facile à nettoyer. Côté performances, le camion est propulsé par un moteur à essence qui permet une grande économie avec une consommation moyenne de 6.8L, et de feux antibrouillard qui maximisent la sûreté de la conduite. Le mini-van possède également un grand espace intérieur (longueur/ largeur/ hauteur



1.320mm/1.340mm) qui facilite le chargement qui peut atteindre jusqu'à 850kg. Le mini-camion est actuellement disponible chez le concessionnaire Alfaw.

MICHELIN ALGÉRIE

Relance de l'opération «Faites le plein d'air»

Michelin Algérie s'engage en faveur de la sécurité sur la route en reconduisant l'opération « Faites le plein d'air ».

Celle-ci se déroulera les 4 et 5 septembre 2012 au niveau du parking de la station balnéaire de Sidi Fredj à Alger. Un stand sera mis en place par Michelin Algérie avec tous les équipements nécessaires pour vérifier et ajuster gratuitement la pression des pneumatiques de tous les automobilistes qui en feront la demande et leur donner des conseils.

L'objectif de cette opération est de mieux faire comprendre qu'une habitude consistant à vérifier la pression des pneumatiques peut sauver des vies. En effet, une pression ajustée des pneumatiques confère une meilleure tenue de route, un freinage plus efficace et une consommation de carburant plus économique du fait d'un meilleur contrôle du véhicule.

Pour l'automobiliste, l'opération est très simple et ne dure pas longtemps (2 à 3 minutes). Equipées de manomètres et de pistolets de gonflage, les équipes Michelin contrôlent les pneus du véhicule et ajustent la pression en fonction du modèle, de la dimension et de la position des pneumatiques. En cas de problème apparent sur un pneu, les techniciens Michelin signalent et incitent le conducteur à y remédier au plus tôt. Chacun repart plus conscient de l'importance de la vérification des pneus, pour rouler en toute sécurité, avec « la juste pression ».

FIAT PANDA

La version 4x4 au Salon de Paris

Cela fait trente ans que la petite Panda 4x4 prouve qu'un véhicule tout terrain ne doit pas forcément être grand. La troisième génération de la Panda 4x4 sera présentée fin septembre au salon de Paris.

La Panda 4x4 est, pour l'instant, le seul véhicule du segment A à proposer une transmission intégrale ! Et avec 368 cm de long, elle est également le plus petit tout-terrain du marché. Tant les chemins cahoteux que la jungle urbaine lui conviennent : sa transmission intégrale la rend à l'aise partout !

Les différences de style avec la Panda traditionnelle se nichent dans les détails. Ainsi, les pare-chocs sont dessinés avec des formes plus géométriques et se distinguent par un insert en aluminium qui ne sert pas qu'à faire joli : il a également une fonction protectrice ! La sortie d'échappement se voit intégrée au bouclier arrière et se révélera moins vulnérable que dans le passé.

Sous cette apparence robuste se dissimulent de réelles aptitudes au vagabondage hors des sentiers battus ! La gestion électronique distribue automatiquement le couple entre les essieux avant et arrière pour un grip optimal. Le système de stabilité facilite également les grimpettes, grâce à son différentiel électronique qui freine la roue dépourvue de motricité et redonne du couple à celle qui en est pourvue ! Cette fonction peut être activée manuellement jusqu'à une vitesse de 50 km/h. Sous le capot, Fiat propose le TwinAir de 85 chevaux ou le 1.3 MJet diesel de 75 chevaux.

MAZDA

La nouvelle Mazda 6 respire le « Kodo »

Le Salon de Paris de l'automobile arrive à grande vitesse et tous les constructeurs mondiaux participant à cet important événement affûtent leurs armes.

Choix tout à fait représentatif de la situation marché, Mazda a décidé de présenter sa nouvelle berline 6 en Russie au Salon de

Moscou, plutôt que d'attendre le Mondial de l'automobile de Paris, à la fin de ce mois de septembre. L'occasion de déjà faire connaissance avec une berline bien dynamique...

Tout à fait fidèle au concept Takeri, déjà aperçu au salon de Tokyo, cette nouvelle Mazda 6 respire le « Kodo » à pleins poumons ! Dynamique, sportive même, elle reprend quelques gimmicks de la récente CX-5. Longue, très longue (4,865 m), la nouvelle Mazda 6 gagne en centimètres sur tous les fronts, mais perd des kilo-

grammes sur la bascule ! Pour cela, il convient de remercier la technique SkyActiv, qui fait un usage abondant d'acier à très haute résistance et revoie les procédés d'assemblages !

Présentée à Moscou, la 6 s'est donc adaptée au marché local. A savoir, dotée de motorisations essence uniquement : 2 litres de 150 chevaux et 2,5 litres de 192 chevaux. Des moteurs associés, au choix, aux nouvelles transmissions automatiques ou manuelles à 6 rapports. Pour l'Europe, on les diesels feront logiquement partie du programme ! Et tant mieux,

car les nouveaux mazouts de chez Mazda sont absolument éditants ! A noter également, le système i-Eloop, qui récupère l'énergie cinétique.



CITROËN DS3

Enfin le cabriolet

décapsulés, ce n'est pas neuf ! Il suffit de lorgner du côté de Fiat, qui annonçait en grandes pompes une 500 Cabriolet et nous sert finalement, un pot de yaourt découvrable ! Rebelote avec cette DS3, qui propose un large toit ouvrant en toile, partant du montant de pare-brise jusqu'à la plage arrière. Trois positions d'ouverture sont possibles : intermédiaire, ouverture horizontale et totale. En 16 secondes, la capote se replie entièrement ! Et la dernière bonne nouvelle : l'opération est possible jusqu'à 120 km/h, soit tout le temps ! Du moins, aux yeux de la loi... Toujours aussi branchée, la petite DS3 propose trois couleurs de toile : bleu Infini (bien tranchant), noir et ornée du motif « DS ». Pour le reste, peu de changements sont à signaler du côté technique : la finesse aérodynamique est identique, la masse prend 25 malheureux kilogrammes et la fonctionnalité est quasi identique (au volume de coffre près, ramené à 245 litres). Enfin, les feux arrière se démarquent tout de même, avec des lampes LED en 3D ! Rien que ça !



Citroën a longtemps entretenu la rumeur d'une version cabriolet de sa DS3, destinée à être présentée au Salon de Paris. Les esprits les plus créatifs se sont

alors mis à imaginer des DS3 tronçonnées et d'expériences en plein air... La réalité est finalement un peu différente... Pourtant, ces his-toires de cabriolets partiellement

ELSECOM AUTOMOBILE

Suzuki Algérie réalise 1.755 ventes durant le mois d'août

Elsecom automobile-Suzuki Algérie a réalisé durant le mois d'août dernier la quatrième meilleure performance de l'année 2012 en réalisant la vente de pas moins de 1.755 véhicules, ce qui représente une progression de plus de 442 ventes par rapport à la même période de l'année 2011 (+74,81). Pour la période de référence, le représentant de la marque japonaise a réussi à livrer 771 ventes de son modèle Alto 800, ce qui fait de lui le modèle le plus vendu de la gamme Suzuki sur le marché algérien pour août. Il est suivi de la Maruti 800 avec 361 ventes et Suzuki Swift Dzire avec 383 unités écoulées (356 BVM et 27 BVA). Ce nouveau modèle ne cesse de grimper dans l'estimation de la clientèle de Suzuki qui



depuis son lancement a mis sur le marché pas moins de 383 unités. Un exploit pour la marque qui commence à se rendre compte que son nouveau modèle, richement équipé par rapport à la concurrence pour un rapport qualité/prix très attrayant, a de beaux jours devant lui dont la demande est toujours en hausse. De ce fait, il est utile de préciser que la nouvelle berline de Suzuki aura son mot à dire sur le marché local. Entre autre 138 Suzuki Celerio et 86 Alto K10 ont également été commercialisés. Durant les 8 premiers mois de l'année 2012, Suzuki Algérie a commercialisé 15.208 véhicules contre 10.192 unités en 2011, ce qui représente une progression de 49%.

LIRE EN FÊTE

Début "timide" à Jijel

Le coup d'envoi du festival "Lire en fête", donné samedi à la maison de la culture Omar-Oussedik de Jijel, a été marqué par une affluence plutôt "timide", a-t-on constaté.

La manifestation, qui en est à sa seconde édition, ne manquera pas, toutefois, selon les organisateurs, d'attirer de nombreux visiteurs au fur et à mesure de son déroulement, a déclaré à l'APS, Djamel Brihi, directeur de la maison de la culture.

Deux spectacles pour enfants animés par la troupe de Constantine "Masrah El Leil" ont été donnés au cours de cette première journée à la grande joie des rares bambins qui ont afflué dans la grande salle de cet établissement.

Le programme de cette journée a également été marqué par la mise en place d'ateliers de dessins et de spectacles de marionnettes, avec des concours du meilleur dessin et de mots croisés en langue arabe.

Des récompenses ont été décernées aux lauréats de ces deux compétitions culturelles.

Organisée conjointement par la direction de la culture et la maison de la culture, cette manifestation se veut un cadre idoine pour "inciter les jeunes à la lecture et à l'amour du livre pour en faire un compagnon fidèle", a encore souligné M. Brihi.

Par ailleurs, le hall de la maison de la culture a abrité une exposition riche et variée de livres pour enfants ainsi que des ouvrages parascolaires et scolaires dans le cadre de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre prochain.

La direction de la culture, qui a prévu de généraliser cette manifestation dans 8 communes de la wilaya a également mobilisé un bibliobus dans le cadre de ce festival culturel, ont indiqué les responsables locaux du secteur de la Culture.

...Tlemcen en fête pour la seconde édition du festival

Le coup d'envoi de la 2^e édition de "Lire en fête" a été donné samedi en fin d'après-midi à la bibliothèque principale de lecture Mohamed- Dib de Haï Imama (Tlemcen).

A l'ouverture de cette manifestation culturelle, qui s'étalera jusqu'au 10 septembre courant et à laquelle ont assisté de nombreux enfants et adultes, le commissaire de ce festival, Hakim Milouda, a mis l'accent sur les efforts du ministère de la Culture dans le développement de ce secteur qui a enregistré la construction de nombreuses bibliothèques de lecture à travers le territoire national et la portée civilisationnelle que revêt le livre et la lecture. Ce festival abrité par la nouvelle bibliothèque principale de lecture, qui dispose de tous les espaces nécessaires à la relance de la lecture ainsi que les moyens technologiques modernes qui facilitent l'accès aux ouvrages, comporte des expositions de livres pour enfants et adultes, trois ateliers de dessin, de lecture et de travaux manuels encadrés par des animateurs spécialisés qui œuvreront à susciter chez les enfants l'envie de lire et d'effectuer des travaux à même de développer chez eux l'amour de l'action culturelle de manière générale et l'amour du livre en particulier.

Dans l'optique de donner à cette manifestation plus d'attraction, des spectacles de marionnettes, de théâtre pour enfants, de sketches sont également prévus tout au long de ce festival. Des conférences mettant l'accent sur l'importance du livre et de la lecture seront également présentées au public lors de cette manifestation qui devrait énormément à redonner à la lecture la place qui était la sienne dans la société algérienne.

APS

6^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Hommage au réalisateur Abdenour Zahzah

A travers l'hommage rendu à Abdenour Zahzah, le festival s'adressera également aux artistes marionnettistes à travers la projection du film *le Marionnettiste*. Ce court métrage de Zahzah a obtenu pas moins de 25 prix internationaux



PAR ROSA CHAOUI

La sixième édition du Festival national de théâtre de marionnettes est prévue du 8 au 17 octobre prochain. Prévues initialement en juillet, elle a été repoussée à octobre pour raison de calendrier, a rappelé l'APS citant M. Moudâa directeur de la Culture dans la wilaya de Aïn Temouchent.

Inscrite dans le cadre des festivités commémorant le cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette session se déroulera sous le thème "La marionnette en fête", a-t-on signalé. Un hommage sera rendu au

réalisateur Abdenour Zahzah à l'occasion de la tenue, en octobre à Aïn Temouchent, de la sixième édition du Festival culturel national de théâtre de marionnettes (FCNTM), a indiqué samedi le commissaire de cette manifestation.

A travers cet hommage, le festival s'adressera également aux artistes marionnettistes à travers la projection du film *le Marionnettiste* de ce réalisateur, a précisé Ahmed Moudâa, qui est aussi directeur de la Culture de la wilaya. Il s'agit d'un court métrage qui a obtenu 25 prix internationaux. Le réalisateur Abdenour Zahzah, né en 1973 à Blida, sera présent à Aïn Temouchent pour débattre de son film avec

les festivaliers, a-t-il ajouté. Les troupes désirent participer à cette édition devaient transmettre leurs spectacles sur compact disc (CD) avant le 20 août pour les épreuves de sélection sous la coupe d'un jury composé d'artistes et hommes de culture. Cette sixième édition du FCNTM est marquée, également, par la limitation des prix à quatre et le relèvement de leurs montants.

Ainsi, le prix du meilleur spectacle est doté de 350.000 dinars, ceux du texte et de la mise en scène de 200.000 dinars chacun, alors que le prix du jury est arrêté à 150.000 dinars

R. C.

CORDOUE, CASA ARABE

Les films algériens à l'honneur

Les films algériens seront à l'honneur du 14 septembre au 5 octobre à Casa Arabe (la maison arabe) à Cordoue à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, indique le site électronique de Casa Arabe.

Parmi les films qui seront projetés dans le cadre d'une session intitulée "L'Indépendance de l'Algérie vue par le cinéma", figurent *Avoir 20 ans dans les Aurès* (René Vautier-1972), *La bataille d'Alger* (Gillo Pontecorvo-1965), *Hors la Loi* (Rachid Bouchareb-2010) et *Cartouches Gauloises* (Mehdi Charef-2007).

Casa Arabe avait projeté, du 2 au 30 avril à Madrid, une série de films cinématographiques et documentaires à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie et programmé le 8 juin à Cordoue la projection du film *Bienvenue cousin* de Merzak Allouache. Casa Arabe est une fondation espagnole créée en juillet 2006 par le ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération

internationale en coordination avec les gouvernements des provinces de Madrid et de l'Andalousie et les communes de Madrid et de Cordoue dans la perspective de con-

solider les liens entre l'Espagne et les pays arabo-musulmans.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE

Huit pays attendus

Huit pays du nord de la Méditerranée, du Maghreb et du Moyen-Orient ont confirmé leur participation à la 6^e édition du Festival culturel international du malouf prévue au début du mois prochain à Constantine, a indiqué dimanche le commissaire du festival. Djamel Foughali a précisé, dans ce contexte, que des troupes représentant la Tunisie animeront, aux côtés de troupes algériennes, ce rendez-vous culturel annuel. M. Foughali, également chargé du secteur de la Culture dans la wilaya de Constantine, a précisé que l'objectif de cette manifestation est de perpétuer cet art lyrique dont l'apparition serait liée, selon certaines sources, à l'installation, en terre andalouse,

d'Abderrahmane Ibn Nafaâ, surnommé Ziryab, arrivé de Bagdad à la cour de Cordoue (Espagne) en l'an 822.

Les troupes hôtes évolueront aux côtés des trois meilleures formations musicales algériennes, lauréates du dernier festival culturel national du malouf organisé en juillet dernier au Théâtre régional de Constantine. Donner à la musique traditionnelle arabo-andalouse un nouveau souffle, en la faisant revivre à travers une nouvelle génération de voix, est l'autre objectif de ce festival destiné aussi à préserver ce patrimoine et en imprégner les générations futures, a souligné le même responsable.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



ADULTÈRE

La belle proie (1^{re} partie)

PAR KAMEL AZIOUALI

Certaines personnes sont si naïves que l'on ne peut s'empêcher de se demander ce qu'elles ont dans la tête.

Nadia, 27 ans, fait partie de ces personnes qui ont complètement dévasté leur vie en ne prenant pas la peine de mesurer la portée de leurs actes.

Elle a inauguré sa vie tumultueuse lorsqu'elle força ses parents à accepter la demande en mariage de Mahmoud, un jeune mécanicien qui s'était épris d'elle. Son père, dès que Mahmoud et ses parents étaient partis, lui dit :

- Ma fille, il faut que je te dise : les parents de ce jeune homme m'ont l'air gentils... mais leur fils ne me dit rien de bon...

- Moi non plus, s'empressa de renchérir aussitôt la mère.

- Mais... mais qu'est-ce qui vous prend, tous les deux ? Mahmoud est la gentillesse personnifiée...

- Justement, je le trouve trop gentil, ajouta le père... il a une façon de regarder qui ne me plaît pas du tout.

- C'est vrai, avoua également la mère... quand il parle, il ne regarde pas son interlocuteur... Pourquoi d'après toi, Abdelhakim ?

- Il doit avoir des choses à se reprocher. Il n'est pas très net, ce garçon.

- Oh ! père, je te jure que tu te trompes ! Mahmoud est un garçon intelligent et...

- Non, ma fille... il ne m'a pas l'air intelligent mais fourbe et rusé... C'est différent... accordons-nous quelques jours de réflexion... puis nous verrons... Même si en vérité, ma décision est prise... Ce n'est pas le genre d'homme que j'ai toujours souhaité te voir épouser Nadia.

Trois jours s'écoulèrent. Nadia, en rentrant de l'école primaire où elle exerçait la fonction d'institutrice, trouva sa mère avec une petite mine.

- Qu'est-ce que tu as, mère ?

- La mère de ton Mahmoud a téléphoné pour me demander quelle était la suite que nous avions décidé de donner à leur démarche et je lui ai répondu qu'une fille peut être demandée en mariage par cent familles mais il n'y a qu'une seule qui l'emmena.

- Mais qu'est-ce que c'est que ce charabia, mère ? C'est une bouqala ?

- Non, une manière de dire non poliment.

- Mais tu es folle, mère. Pourquoi refuser cette famille ? C'est mon père qui t'a demandé de répondre négativement ?

- Oui... Mais c'est aussi mon désir. C'est la première fois que ton père et moi sommes d'accord sur un sujet.

- Mais moi, je ne suis pas d'accord... Vous ne voulez pas que je me marie, hein, c'est ça ? Eh bien, je vais vous montrer...

La mère s'affola.

- Qu'est-ce que tu vas faire, ma fille ?



Qu'est-ce que tu vas faire ?

- Rien pour le moment rassure-toi... Je vais d'abord réfléchir...

En réalité, Nadia avait une idée bien arrêtée dans sa tête. Tout d'abord, elle décida de dormir sans dîner. Et le lendemain au lieu de se lever très tôt comme d'habitude pour se rendre à son travail, elle garda le lit jusqu'à 10h, prétextant une très grosse fatigue et des maux imaginaires. Elle joua cette comédie pendant quatre jours. Si bien que ses parents abdiquèrent. Ils s'étaient dit qu'il valait mieux avoir une fille mariée à quelqu'un qu'ils n'aimaient pas plutôt que de ne plus avoir de fille du tout.

Nadia épousa Mahmoud le mécanicien. Celui-ci gagnait si bien sa vie qu'au bout d'une année de vie commune, il demanda à sa jeune épouse de mettre un terme à son travail d'enseignante. Celle-ci accepta mais émit une condition.

- Je veux bien t'obéir et me consacrer uniquement à mon foyer... mais je veux que ce soit un vrai foyer où il n'y aurait

que toi et moi et nos futurs enfants.

- J'ai compris à quoi tu fais allusion. Je suis d'accord... je vais louer un petit appartement. Je pense qu'un F2 suffira. Quand nos enfants viendront, je louerai un appartement plus grand. Euh... d'ici qu'ils arrivent j'aurais peut-être les moyens de l'acheter ce grand appartement.

Nadia devint femme au foyer après avoir mis fin à un début de carrière d'institutrice que lui envieraient de nombreux diplômés au chômage.

Ses parents étaient fiers d'elle. Ils s'en voulurent même d'avoir douté du sérieux de Mahmoud. Mais quelques mois plus tard ils allaient découvrir qu'ils avaient eu tort d'avoir douté de leurs... doutes. Mahmoud se fit arrêter avec dans sa voiture une grosse quantité de drogue. C'était là son vrai métier ! Vendre de la drogue et empoisonner la vie d'autrui. Mahmoud fut condamné à dix ans de prison. Nadia voulut retourner chez ses parents parce qu'elle se voyait mal vivant seul dans son F2 pendant 10 ans.

Mais ceux-ci refusèrent.

- Ne viens pas chez nous, lui dit son père. Les voisins vont croire que tu as divorcé. C'est nous qui viendrons chez toi de temps en temps. Et ne t'inquiète pas ; chaque fois que nous viendrons te voir, nous te ramèrons des provisions et de l'argent. Tu ne manqueras de rien.

Ses beaux-parents lui tinrent à peu près le même discours. Sauf qu'eux, ils étaient très en colère contre leur fils.

- Nous savions qu'il trempait dans des affaires malsaines, lui avoua son beau-père... Je lui ai maintes fois demandé de se contenter de son travail de mécanicien... Il aurait pu vivre heureux mais il voulait s'enrichir très vite. Trop vite même. Il voulait gagner du temps... et voilà qu'il est parti pour perdre dix ans de sa vie. S'il te plaît, ma fille... ne viens pas nous voir, si les voisins te voient arriver chez nous sans Mahmoud, les voisins se douteront de quelque chose. Ils se poseront des questions et finiront par trouver que mon fils unique est en prison. Et dans le quartier je deviendrai celui qui n'a pas su éduquer son fils...

Et c'est ainsi que Nadia se retrouva seule chez elle où elle ne manqua de rien... ou presque...

Sortie pour effectuer des achats elle fut abordée par un homme, la trentaine environ, et qu'elle trouva très à son goût. Ayant appris qu'elle habitait les environs de Bir Mourad-Raïs, il lui proposa de la raccompagner. Elle déclina l'offre et lui apprit qu'elle était mariée.

Et le jeune homme de s'exclamer :

- Oh ! ce n'est pas juste ! ce n'est pas juste ! chaque fois que je rencontre une personne qui me plaît, j'apprends qu'elle est mariée !

Puis à voix basse, il ajouta sur le ton de la confiance :

- En tout cas, madame, j'envie votre mari. C'est un homme heureux, j'en suis sûr. Il est heureux n'est-ce pas ?

Nadia sentit les larmes affluer à ses yeux et se contenta de répondre par un sourire ambigu parce qu'elle était certaine que sa voix trahirait l'émotion qui s'était emparée d'elle.

L'autre lui sourit aussi et sortit de sa poche une petite carte de visite.

- Il y a dessus mon numéro de téléphone.

- Je suis mariée je vous dis...

- Oui, je sais... vous connaissez le proverbe qui dit qu'il ne faut jamais dire : fontaine, je ne boirai jamais de ton eau. Sentant qu'elle était sur le point de succomber au charme dévastateur du jeune homme, Nadia décida de s'éloigner de lui en courant. L'autre, comme s'il avait anticipé sa réaction, lui glissa sa carte de visite dans le sac contenant ses courses. Arrivée chez elle, elle ne put retenir ses larmes se demandant pourquoi ce n'était pas lui qu'elle avait épousé.

K. A. (à suivre...)

PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

La syncope ou perte de connaissance

La syncope (malaise ou perte de connaissance) se définit comme l'apparition subite d'une perte de connaissance due à l'insuffisance brutale et passagère de la circulation sanguine qui nourrit le cerveau. Elle se rétablit spontanément en moins de trois minutes. Cette affection est parfois liée à une pathologie cardio-vasculaire (voir sous causes syncope).



La différence entre la syncope et la lipothymie est l'absence d'une perte totale de connaissance pour cette dernière. La syncope se divise en trois catégories selon son origine qui peut être indéterminée, cardio-vasculaire ou non cardio-vasculaire.

Les syncopes dont les causes demeurent inexplicables sont les plus fréquentes, elles occupent le tiers des cas.

Les troubles cardio-vasculaires, quant à eux, résultent souvent d'un ralentissement ou d'un trouble du rythme cardiaque (arythmie cardiaque). Ils peuvent également apparaître suite à l'existence de tumeurs ou de certaines maladies congénitales.

La syncope se manifeste en fait comme un mécanisme de protection du corps et de ce fait peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire. C'est pourquoi il est toujours conseillé de consulter un médecin après une syncope.

Le dysfonctionnement des prothèses thérapeutiques fixées sur certains composants cardiaques peut aussi entraîner l'apparition de la syncope.

Le risque de syncope s'accroît avec l'âge, surtout si le patient présente une hypertension artérielle ou un antécédent de trouble de la circulation du sang dans le cerveau.

Quand les causes sont non cardio-vasculaires, les syncopes apparaissent par réflexe lors de toux, de la défécation ou de la miction, de la compression du cou, du contact brutal avec l'eau, de la vue du sang ou encore en cas de douleurs insupportables. Ce sont les syncopes vagues ou malaises vagues. La diminution de la tension artérielle (voir hypotension) par le saignement abondant, la prise de certains médicaments, l'orthostatisme et le « voile noir » pour les pilotes des avions de chasse en pleine vitesse sont autant de facteurs qui peuvent nuire momentanément à la perfusion sanguine de l'encéphale.

Il en est de même pour le manque d'apport en oxygène de l'appareil respiratoire. Une apnée non contrôlée peut ainsi être à l'origine d'une syncope. Les bouleversements émotifs comme le stress, l'anxiété (crise d'angoisse par exemple) et la consommation abusive d'alcools ou de drogues favorisent également son appari-

tion.

Certaines infections peuvent aussi provoquer une syncope. Par exemple en cas de septicémie.

Circonstances de survenue possibles de la syncope

Quant aux circonstances de survenue, cette affection apparaît généralement après les efforts physiques, le changement brusque de la position debout en position assise ou inversement, la station debout prolongée, lors de fortes émotions, de douleurs vives, du port d'un col trop serré, au moment du rasage, de la miction ou du contact avec l'eau comme lors de la baignade.

Les symptômes

La forme typique de la syncope se manifeste par une perte de connaissance brève d'apparition brutale, sans aucun symptôme avant-coureur ou prodrome. Elle entraîne une chute instantanée du patient avec un risque de traumatisme. Elle peut s'accompagner d'une pâleur, d'un arrêt respiratoire, d'un ralentissement ou d'une accélération du battement du cœur. La victime se rétablit spontanément et soudainement en quelques secondes ou minutes sans se souvenir de ce qui lui est arrivé. Les formes atypiques de la syncope sont précédées de prodromes tels que le vertige, la sueur ou les troubles visuels. Par ailleurs, l'apparition de crises convulsives peut révéler une origine neurologique (ex. épilepsie).

Diagnostic

Afin de préciser le diagnostic, et après avoir interrogé le patient et ses entourage, le professionnel de santé effectue un examen complet du patient. Il s'intéresse en particulier aux systèmes cardio-vasculaires et neurologiques. Il procède aussi à des analyses de sang et à des explorations d'autres organes. Toutes ces formes d'investigation permettent au médecin de confirmer le diagnostic de la syncope. En effet, certaines maladies psychiques ou neurologiques peuvent provoquer l'apparition de signes similaires à la syncope.

Les complications

La chute provoquée par la perte de connaissance peut engendrer des plaies, des fractures, des contusions ou des hémorragies. Ces lésions sont d'autant plus graves si elles atteignent l'encéphale. Par ailleurs, la syncope due au contact brutal avec l'eau ou hydrocution risque de noyer la victime. La persistance de la syncope peut entraîner le coma et révéler l'existence d'une lésion cérébrale ou cardio-vasculaire plus ou moins importante.

Le traitement

Le traitement consiste à supprimer la cause par le moyen le plus adapté, allant de la prise de médicaments jusqu'au recours à l'opération chirurgicale. En outre, si le malade prend un médicament entraînant l'apparition de syncope, il doit consulter son médecin pour que ce dernier lui en prescrive un autre.

La prévention de la syncope consiste surtout à éviter ou limiter les circonstances qui l'occasionnent. En effet, une bonne hydratation et éventuellement l'apport de sel contribuent à réduire le risque de diminution de la tension artérielle.

Phytothérapie

Pour lutter contre la syncope (mesure complémentaire), infusez une cuillère à dessert de feuilles ou fleurs de romarin dans une tasse d'eau bouillante pendant dix minutes. Prenez une tasse de cette infusion avant ou après les repas. Vous pouvez également utiliser l'huile essentielle de romarin. Ingérez trois à quatre gouttes avec du miel, deux à trois fois quotidiennement.

La mélisse possède aussi une vertu thérapeutique intéressante. Infusez pendant dix minutes une cuillère à dessert de sommités fleuries dans une tasse d'eau bouillante. La dose de trois tasses d'infusion par jour devrait atténuer le problème.

L'olivier associé avec le ginkgo ou la petite pervenche peuvent améliorer le flux sanguin au niveau de l'encéphale et l'oxygénation des neurones.

Remarquons qu'avant d'utiliser ces remèdes, vous devez consulter un professionnel de la santé pour obtenir des con-

seils sur les précautions à prendre. En effet, le surdosage de romarin risque de provoquer des crises épileptiques.

Les bons conseils

Même une seule crise de syncope ne doit jamais être négligée, car une éventuelle origine cardiaque peut être fatale :

si vous êtes victime d'une ou plusieurs crises, consultez toujours un médecin pour détecter la cause éventuelle ; comme on l'a vu sous cause de la syncope, cette dernière peut servir aussi comme un mécanisme de protection du corps et peut indiquer des problèmes cardiaques comme l'AVC ou l'embolie pulmonaire.

Dès que vous sentez les signes annonciateurs de la syncope :

- prévenez immédiatement votre entourage ;
- allongez-vous immédiatement pour éviter la chute.
- lorsque vous reprenez conscience, ne vous relevez pas tant que votre état de santé ne vous semble pas revenir à la normale ;
- accordez-vous des moments de repos et de sommeils suffisants ;
- la nuit, utilisez un oreiller soulevant votre tête si vous avez une syncope orthostatique ;
- adoptez une alimentation équilibrée et une bonne hydratation ;
- évitez de vous énerver trop facilement.

Si vous êtes en face d'une personne en pleine crise de syncope

- gardez votre sang-froid ;
- si la personne est en début de crise, soutenez-la pour empêcher sa chute ;
- mettez-la sur le côté pour éviter l'étouffement ;
- surélevez ses membres inférieurs ;
- desserrez ses habits et aérez le lieu ;
- ne lui donnez pas à boire ;
- rafraîchissez-lui la nuque et le front à l'aide d'un linge mouillé ;
- rassurez-la et mettez-la au repos dans un endroit calme ;
- conduisez-la chez le médecin.

HANDBALL, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES JUNIORS

L'Algérie se qualifie pour le Mondial 2013

La sélection algérienne de handball juniors s'est qualifiée de justesse pour le Mondial 2013, prévu en Bosnie-Herzégovine, après sa victoire sur le Gabon en match de classement pour la 5e place du championnat d'Afrique des nations 2012 de la catégorie à Abidjan en Côte d'Ivoire).

PAR MOURAD SALHI

Les Verts, qui terminent cette joute continentale à la cinquième place au classement général dernière place qualificative au Mondial 2013, ont fait l'essentiel. Certes, le sept algérien aurait pu réaliser une meilleure performance mais cette qualification reste importante pour cette jeune équipe algérienne. L'Algérie, qui a terminé 3e de la poule B à l'issue du 1er tour, rejoindra au Mondial, les quatre premiers de cette compétition continentale, à savoir la Tunisie, le Congo, l'Égypte et l'Angola. Lors du 1er tour, rappelons-le, la sélection algérienne avait entamé la compétition en fanfare en signant 3 victoires de suite face respectivement à la Guinée, la Libye et le Maroc avant de concéder deux défaites consécutives face au Congo et à l'Égypte. Après l'échec des cadets à pouvoir prendre l'un des trois billets qualificatifs au Mondial-2013, les juniors algériens ont rectifié le tir en arrachant cette qualification que s'est fixée la Fédération algérienne de handball (FAHB) comme principal objectif.

Avec cette qualification des juniors, l'Algérie sera présente avec trois sélections au Mondial 2013. Auparavant les deux équipes seniors, hommes et dames, avaient arraché leurs tickets au Maroc lors du championnat d'Afrique des nations de la catégorie. Les Algériens qui n'avaient pas la tâche facile à Abidjan doivent retrousser leurs manches car le niveau mondial est très élevé. Lors du Mondial 2011 à Thessalonique en Grèce, la sélection algérienne avait terminée à la 14e place après sa défaite en match de classement



face à la Russie. « En Côte d'Ivoire, notre objectif sera de décrocher une place qui nous permettra de prendre part au prochain championnat du Monde », avait clamé le directeur des équipes nationales, Filali Kourdeloued. Pour mieux représenter l'Algérie à cette joute mondiale très importante, le staff technique doit mettre en place un programme de préparation à la hauteur de cette compétition. L'instance nationale doit prendre très au sérieux cette jeune équipe car elle constitue le vivier de l'élite. La FAHB doit mettre à sa disposition tous les moyens nécessaires pour une meilleure évolution. Les responsables de la petite balle algérienne doivent revoir leur stratégie en donnant la chance aux jeunes de s'épanouir. Une chose est sûre, la

présence de cette catégorie d'âge au Mondial est très importante pour acquérir une certaine expérience et préparer, du coup, la relève de l'élite.

Par ailleurs, la 17e édition du championnat d'Afrique des nations, des moins de 21 ans, a été remportée par la Tunisie grâce à sa belle victoire en finale face au Congo. L'Égypte qui a remporté la précédente édition vient à la 3e place, alors que l'Angola occupe la 4e place au classement général. En Grèce quatre pays africains étaient présents, il s'agit de l'Algérie, Égypte, Tunisie et le Bénin. Cette fois, le continent africain sera présent avec cinq sélections, à savoir la Tunisie, le Congo, l'Égypte l'Angola et l'Algérie.

M. S.

PARME, CHAMPIONNAT ITALIEN DE FOOTBALL

Belfodil ouvre son compteur-buts

L'attaquant algérien, Ishak Belfodil, a inscrit son premier but avec son nouveau club, Parme, dimanche soir lors de la victoire à domicile (2-0) contre le Chievo Vérone pour le compte de la 2e journée du championnat d'Italie de football. A la 31e minute de jeu, Belfodil, sur un centre millimétré de l'Italien Daniele Galloppa, trompe d'une tête rageuse la vigilance du gardien adverse Stefano Sorrentino (1-0). En seconde période, l'équipe d'Emilie-Romagne corse l'addition grâce à Alejandro Rosi (2-0, 86e). A l'issue de cette victoire, la première de la saison après un premier revers contre la Juventus (2-0), Parme se hisse à la 12e place avec 3 points, ex aequo avec son adversaire du jour. Le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a convoqué Belfodil pour le match Libye - Algérie du 9 septembre à Casablanca (Maroc) pour le compte du 3e et dernier tour des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2013. Toutefois, le joueur algérien pourrait voir son souhait d'effectuer ses grands débuts avec la sélection reporté, en raison de sa non-qualification encore par la Fédération internationale de football (FIFA). La Fédération algérienne de football (FAF) a entamé une procédure auprès de son homologue française (FFF) afin de compléter le



dossier à transmettre à la FIFA pour la qualification de l'attaquant de Parme. Le président et l'entraîneur de Parme se félicitent de sa prestation

Le président et l'entraîneur de Parme, respectivement Tommaso Ghirardi et Roberto Donadoni, ont salué la prestation

de l'attaquant algérien Ishak Belfodil, auteur de son premier but dimanche soir avec l'équipe lors de la victoire des Parmesans contre le Chievo Vérone (2-0) en championnat. "Je suis très content pour Belfodil, c'est un jeune joueur né en 1992 que nous avons totalement acquis de Lyon. Nous savions qu'il était fort et il vient de le confirmer" contre le Chievo, a déclaré Tommaso Ghirardi au micro de la chaîne de télévision italienne Sky. "Ça me fait plaisir pour Ishak qu'il ait marqué, surtout qu'il a compris que pour inscrire des buts, il doit bien se positionner dans la surface de réparation", a indiqué, de son côté, Donadoni. L'ancien sélectionneur de l'Italie a estimé, cependant, que Belfodil (20 ans) et le Colombien Dorlan Pabon (24 ans) sont de "jeunes joueurs qui doivent encore accumuler de l'expérience". "J'avais un peu peur au début (en les faisant jouer) mais des fois il faut prendre quelques risques", a-t-il ajouté. L'attaquant français Jonathan Ludovic Biabiany a abondé dans le même sens que son président en qualifiant Belfodil de "grand joueur". "Belfodil connaît déjà le football italien pour avoir évolué à Bologne l'année dernière et cette différence avec Pabon se voit. C'est un grand joueur qui nous a donné un grand coup de main grâce à son physique", a-t-il dit.

ES TUNIS

Belaïli signe sa première titularisation

Le milieu de terrain offensif algérien, Youcef Belaïli, a signé sa première titularisation au sein de son nouveau club l'ES Tunis, vainqueur de Sunshine Stars (Nigeria) 1-0 dimanche soir au stade de Radès pour le compte de la cinquième journée de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe A). L'international olympique a été crédité d'une belle prestation et a constitué un danger permanent pour la défense adverse en compagnie de la star tunisienne Youcef M'sakni, l'auteur du seul but de la rencontre, selon les observateurs. Jusque-là, le joueur s'était contenté de faire deux apparitions en cours de jeu des rencontres de son équipe face à l'ASO Chlef (Algérie) et l'ES Sahel (Tunisie), lors des 2e et 3e journées de la phase de poules de la Ligue des champions, avant d'être écarté de la liste des 18 en match retour contre l'ESS, comptant pour la 4e journée. Belaïli avait rejoint le club de la capitale tunisienne en juillet dernier en provenance du MC Oran, 13e au classement du championnat de Ligue 1 algérienne lors de l'exercice 2011-2012. Avec l'EST, le natif d'Oran âgé de 21 ans, est assuré de participer aux demi-finales de la prestigieuse coupe africaine pour la première fois de sa jeune carrière de joueur. Il avait déclaré à la presse spécialisée qu'il ambitionnait de faire de son passage à l'Espérance un tremplin pour décrocher un contrat professionnel en Europe dès l'été de l'année prochaine.

JEUX PARALYMPIQUES

Précieux succès de l'Algérie face au Canada

L'équipe nationale algérienne de Goal-Ball a battu son homologue canadienne 8-6, mi-temps (1-3), lors de la 4e journée des 15e jeux Paralympiques de Londres, disputée dimanche. Cette victoire, la deuxième pour les Verts dans le groupe B, après celle face à la Belgique (5-2), permet aux Verts de prendre seuls la 4e position du groupe, avec six points, derrière l'Iran (1er avec 9 pts), la Chine et la Belgique (7pts) et devant la Corée du Sud et le Canada (3 pts). Le match contre le Canada n'a pas été facile, de l'avis de l'entraîneur national Mohamed Bettahrat, expliquant que l'équipe a joué une belle partie et face à un adversaire très coriace qui voulait lui aussi assurer une seconde victoire. Menée par le capitaine Mohamed Mokrane, l'équipe algérienne était toujours menée au score 2-1, 3-1, avant de rentrer au vestiaire avec un écart d'un but (3-4). En deuxième période, les choses débutaient mal avec un 5e but encaissé contre le cours du jeu, néanmoins, la précision du baroudeur Mokrane, auteur de tous les buts de son équipe, et la solidarité du groupe a permis aux Verts de revenir peu à peu au score pour passer devant et remporter un match, crédité d'un très bon niveau technique. "On savait que le match ne sera pas de tout repos pour nous et que le Canada cherchera à confirmer son succès (5-4) d'hier face à la Corée du Sud qui nous avait battu (4-3) lors de la 1re journée. Les joueurs ont fait un très bon match, malgré quelques erreurs qu'ils faut vite corriger", a indiqué à l'envoyé spécial de l'APS, Bettahrat, satisfait du rendement de l'équipe. Pour sa part, Abdelkader Khédim qui constitue également le staff technique s'est dit très soulagé, non seulement par la victoire et le rendement, mais surtout car l'équipe monte en puissance dans sa production sur le terrain. "Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu notre équipe jouer ainsi dans un match capital. Revenir à chaque fois au score, ne pas baisser les bras, et de surcroît terminer fort pour remporter le match c'est de très bonne augure pour la suite inchalla", a-t-il tenu à expliquer. Interrogé sur les chances de qualification de l'équipe algérienne aux quarts de finale, Khédim estime que le 4e ticket du groupe se jouera entre l'Algérie, la Corée du Sud et la Belgique.

Cuisine

Haricots secs à la coriandre



Ingrédients :

400 g d'haricots secs
1 oignons
2 gousses d'ail
2 tomates
4 branches de coriandre
2 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre noir
Cumin, safran
Eau

Préparation :

Tremper la veille les haricots secs dans l'eau. Faire cuire les haricots secs dans de l'eau bouillante, égoutter et réserver.

Dans une marmite, mettre l'huile, les oignons, l'ail hachée, les tomates écrasées, le sel, les épices et 2 verres d'eau (verre de limonade). Porter à ébullition et ajouter les haricots secs.

Laisser mijoter et rajouter la coriandre hachée. Laisser de nouveau mijoter à feu doux jusqu'à ce que les haricots deviennent bien tendres.

Losanges aux amandes et fruits confits



Ingrédients :

500 g de poudre d'amandes
300 g de sucre glacé
2 blancs d'œufs
80 g de fruits confits
200 g d'amandes finement moulues

Préparation :

Mixer la poudre d'amandes jusqu'à ce qu'elles soient bien fines.

Mettre dans un saladier la poudre d'amandes, le sucre glacé, les fruits confits et les blancs d'œufs, pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Façonner la pâte en boudins et les couper en losanges, enrober chaque losange dans les amandes moulues, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé. Bien préchauffer le four (20 min environ) puis l'éteindre laisser prendre les gâteaux dans le four pendant 15 minutes.

Pour ceux qui ont toujours été très sportifs, c'est bien plus facile que pour les autres personnes qui n'ont jamais réservé une place importante au sport ou pour celles qui ont connu des problèmes de santé et veulent se ménager. Toutefois, une activité minimale est importante et même fortement conseillée pour rester en bonne santé le plus longtemps possible. Voici quelques conseils pour garder une activité physique après 70 ans.

FORME ET BIEN-ÊTRE

Faire une activité physique après 70 ans...

Un minimum d'exercice physique

Même si vous n'aimez pas le sport, il va falloir pourtant faire un minimum d'exercice physique. En effet, le simple fait de marcher est excellent pour la santé physique et mentale. La marche pratiquée régulièrement oxygène le cerveau et permet d'aider à conserver votre mémoire, si tant est que vous la fassiez toujours fonctionner. L'OMS recommande à toute personne de pratiquer un minimum de 30 minutes d'activité physique par jour.

Quelques précautions sont nécessaires

Si vous voulez justement profiter de votre retraite pour vous remettre au sport, sachez qu'il vous faudra prendre quelques précautions et avant tout consulter votre médecin traitant pour qu'il vous fasse un petit check-up. Dans tout club de sport, il vous sera automatiquement demandé de fournir un certificat médical.

Le choix d'une activité physique

Choisissez ensuite une activité en adéquation avec votre état de santé. Si vous avez des problèmes cardiaques, vous n'allez pas vous mettre à faire une partie de tennis. Ce sport serait trop violent. De même si vous avez des problèmes auditifs, on vous déconseillera la plongée sous-marine. Les personnes ayant les os fragiles devront éviter



les sports extrêmes, etc. En résumé, connaissez en tout premier lieu votre état de santé.

N'oubliez pas les petits travaux de la maison qui, s'ils sont pratiqués correctement, peuvent remplacer l'activité physique qui fait défaut, comme par exemple, une heure de jardinage ou de ménage. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre médecin et de lui demander conseil si vous pensez qu'une activité n'est pas adaptée à vos besoins.

ENTRETIEN DU LINGE

Chouchoutez vos hauts en cachemire, angora et mohair

On désigne par "laine" les fibres du mouton. Cependant on connaît d'autres genres de laine désignées par le nom des animaux dont elles proviennent : la laine "mohair" qui vient du lapin mohair, l'"angora" qui vient du lapin angora ou encore la chèvre dite "cachemire", le "lama", l'"alpaga".

Entretien :

La laine de mouton

Elle est plutôt solide et nécessite simplement qu'on la lave avec précaution afin de ne pas la déformer.

Le cachemire

La première règle est de le retirer avec douceur. Le cachemire bouloche, même celui d'excellente qualité. Il suffit donc d'enlever les bouloches à la main dès la première apparition. Vous pouvez aussi utiliser une brosse douce mais brossez toujours délicatement dans le sens des mailles, de haut en bas.

Le mohair et l'angora

Avant de porter votre pull et après l'avoir lavé, mettez-le dans un sac en plastique et mettez-le au congélateur pendant 1 heure maximum. Sortez le 1/2h avant de le porter.

Le lavage :

La laine de mouton :

Souvent épaisse, vous pouvez vous permettre un lavage en machine mais à 30°C et en mode délicat. L'idéal est de mettre le vêtement dans une taie d'oreiller. Pensez à sécher votre pièce sur un cintre afin d'éviter de la déformer. La laine ne se lave pas souvent sous peine de s'abîmer rapidement.

Angora, cachemire, mohair...

Lavez à la main et à froid. Les vêtements se séchent à plat. Pensez à bien essorer, la laine trop remplie d'eau peut se déformer voire s'étirer... pour repasser retournez le vêtement et posez un linge humide dessus afin de ne pas brûler les fibres.



Trucs et astuces

Des éclairs bien gonflés



Faites cuire les éclairs en laissant la porte du four légèrement entrouverte (2 cm environ). Cela permet à la vapeur de s'échapper et ainsi de sécher la pâte et l'empêcher de retomber.

Réussir vos biscuits roulés



Pour obtenir un gâteau roulé joli et non craquelé, dès la sortie du four jusqu'à son refroidissement, roulez-le dans un torchon bien mouillé et bien essoré.

Exalter le goût du chocolat



Quand vous faites de la mousse au chocolat ou un gâteau au chocolat, faites fondre le chocolat au micro-ondes avec un peu de café noir pour en exalter le goût.

Huiler la crêpière facilement



Mettez de l'huile dans un ramequin, trempez un morceau de pomme de terre crue piquée avec une fourchette et recommencez à chaque fois avant de verser la pâte.

Une «lune bleue» a illuminé le ciel vendredi soir

Vendredi soir, le ciel nocturne a été illuminé par une pleine lune bien particulière, une "lune bleue". Un nom qui ne fait pas référence à sa couleur mais au fait qu'il s'agisse de la seconde pleine lune du mois d'août. Un évènement qui ne se reproduira pas avant 2015.

Les amateurs d'astronomie et curieux des merveilles de notre ciel n'ont pas raté l'évènement ! Vendredi soir était la chance d'observer une pleine lune inhabituelle. En effet, ce jour-ci, la nuit a été illuminée par une "lune bleue". Un phénomène peu fréquent qui porte en vérité plutôt mal son nom. L'appellation découle de l'anglais "blue moon" mais ne fait pas du tout référence à la couleur de la pleine lune. En effet, on parle de "lune bleue" lorsque deux pleines lunes apparaissent au cours d'un même mois.

Or, c'est précisément ce qui se produira vendredi 31 août alors qu'une première pleine lune a déjà pu être observée le 2 août. Notre satellite montrera ainsi et pour la seconde fois, son visage plein à partir de 13h58 GMT. Mais comment notre calendrier peut-il permettre un tel phénomène alors que le plus souvent, il n'y a pas plus d'une pleine lune par mois ? Tout simplement, parce que nos mois ne sont pas tout à fait synchronisés avec l'orbite de notre satellite. Concrètement, la Lune met environ 29,5 jours pour orbiter autour de la Terre alors que nos mois font quasiment tous 30 ou 31 jours. D'où le décalage.

Néanmoins, la définition de "lune bleue" n'a pas toujours été exactement la même puisqu'au cours de la première moitié du XXème siècle, le terme désignait plutôt la troisième pleine lune d'une même saison. C'est ensuite dans les années 40 que la définition a changé, lorsque la revue *Sky and Telescope* l'a intentionnellement ou pas mégarde simplifiée. Mais si ce genre de phénomène est supposé très rare, ce n'est pas tout à fait le cas. Il arrive en moyenne tous les 2,7 ans. Ainsi, après celle de ven-



dredi, il faudra attendre 2015, le 31 juillet plus précisément, pour observer à nouveau une "lune bleue".

Cependant, il arrive qu'un évènement plus rare se produise : que deux "lunes bleues" apparaissent en une seule année. C'est ce qui s'est produit en 1999 au mois de janvier et mars alors qu'il n'y a eu aucune pleine lune en février. Ceci se reproduira en 2018.

Les éruptions volcaniques peuvent rendre la Lune bleue

Vous connaissez probablement l'expression populaire « *Tous les 36 du mois* » quand un évènement a peu de chances de se produire. Dans ce cas, les Anglo-Saxons utilisent l'expression « *Once in a Blue Moon* », ce qui signifie que la situation se produira quand la couleur de la lune virera au bleu, ce qui n'arrive pas tous les jours !

Pourtant une vidéo sur la Toile nous démontre que dans certaines circonstances la Lune peut paraître bleue. Les volcans y sont pour beaucoup. Ainsi, au moment des éruptions cataclysmes du Krakatau (1883), du Mont St Helens (1980), d'El Chichon (1983) ou encore du Pinatubo (1991), la couleur de la Lune a viré au bleu. Le narrateur de la vidéo explique que « *lors de l'éruption du Krakatau, certaines panaches de cendre étaient saturés en particules d'un micron qui avaient pratiquement la même longueur d'onde que la lumière rouge. Les particules de cette taille entraînent une forte diffusion de la lumière rouge tout en laissant passer la lumière bleue. Les panaches du Krakatau ont alors joué le rôle d'un filtre bleu* ».

Des langoustes rouges réintroduites en Méditerranée

Une cinquantaine de langoustes rouges viennent d'être réintroduites dans une "zone marine protégée" entre Antibes et Cannes. Elles côtoieront 60 espèces différentes de poissons dans cet espace marin de 50 hectares.

Des langoustes rouges, pour la plupart issues de Corse, ont été délicatement déposées au large des côtes de Golfe-Juan, en mer Méditerranée. Dans cet espace marin de 50 hectares délimité par des balises, ces 50 crustacés ont trouvé refuge dans 8.000 mètres cubes de récifs artificiels faisant office de fonds rocheux. Au moment de les installer, Christophe Serre, biologiste marin et scaphandrier, soulignait ainsi que les langoustes "étaient stressées".

Néanmoins, les crustacés ont préalablement été épinglées avec les numéros de téléphone du conseil général et du comité local des pêches maritimes du département. De cette façon, ils seront suivis pendant deux ans par le biologiste. Pesant 400 grammes chacune, on estime qu'elles ont environ 4 ans. Mais il faut savoir qu'une langouste peut atteindre 2,5 kg à 15 ans et exceptionnellement vivre jusqu'à 100 ans. La nouvelle colonie sera par ailleurs doublée dans les prochains mois.

Cette réintroduction laisse de l'espoir aux pêcheurs qui attendent de les voir se reproduire puis essaimer en dehors de la zone protégée. Les zones marines, elles, sont protégées et si elles sont navigables, elles restent interdites à la pêche, à la plongée et

au mouillage. Chaque année, on pêche plusieurs centaines de tonnes de langoustes par an en Corse mais ce ne sont que quelques dizaines de tonnes qui sont attrapées près de la Côte d'Azur. Comme l'explique M. Serre, de la direction de l'environnement du conseil général des Alpes-Maritimes, dans cette région le plateau continental descend très vite.

Des poissons bientôt rejoints par les langoustes ?

Mais si l'expérimentation s'avère concluante, des langoustes pourraient venir peupler les trois autres zones marines protégées des Alpes-Maritimes : celles de Beaulieu-sur-Mer

(25 hectares), Roquebrune-Cap-Martin (50 hectares) et Cagnes-sur-Mer (9 hectares). Sur un littoral départemental de 120 km, les zones protégées ne représentent que trois kilomètres. Toutefois Christophe Serre relativise en indiquant que "c'est peut-être une goutte d'eau dans l'océan, mais c'est positif !"

D'ailleurs, des poissons sont venus spontanément peupler ces quelque 16.000 mètres cubes de récifs artificiels immergés. Ainsi, rascasses, chapons, congros, murènes se cantonnent dans les récifs tandis que d'autres espèces comme les sars ou les sparidés nagent entre les récifs et les côtes.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MAILLOT DE FOOTBALL ANTI-TIRAGE

Inventeur : **Michel Blot** Date : **2003** Lieu : **France**

Pour mettre en évidence la faute la plus répandue dans le football et sans doute la plus difficile à détecter, Michel Blot a inventé le maillot anti-tirage. Un maillot révolutionnaire qui a été testé en avant-première en juin 2003 lors d'une rencontre de football entre les anciens du Paris-SG et l'AS Chatou. Les maillots Pas Touch sont équipés d'un système unique de scratch sur les manches et la face arrière. Un tirage les déstructure automatiquement. La faute devient visible et sans appel pour l'arbitre.



Paris Hilton

un million
de dollars
pour jouer
dans un clip

Paris Hilton prend cher de l'heure ! Cela ne semble pourtant pas effrayer certains producteurs coréens ! Pour que la belle et blonde héritière passe une tête dans le clip de Kim Jang-Hoon, elle reçoit un petit chèque d'un millions de dollars.



Jennifer Lopez

une tournée
américaine très réussie

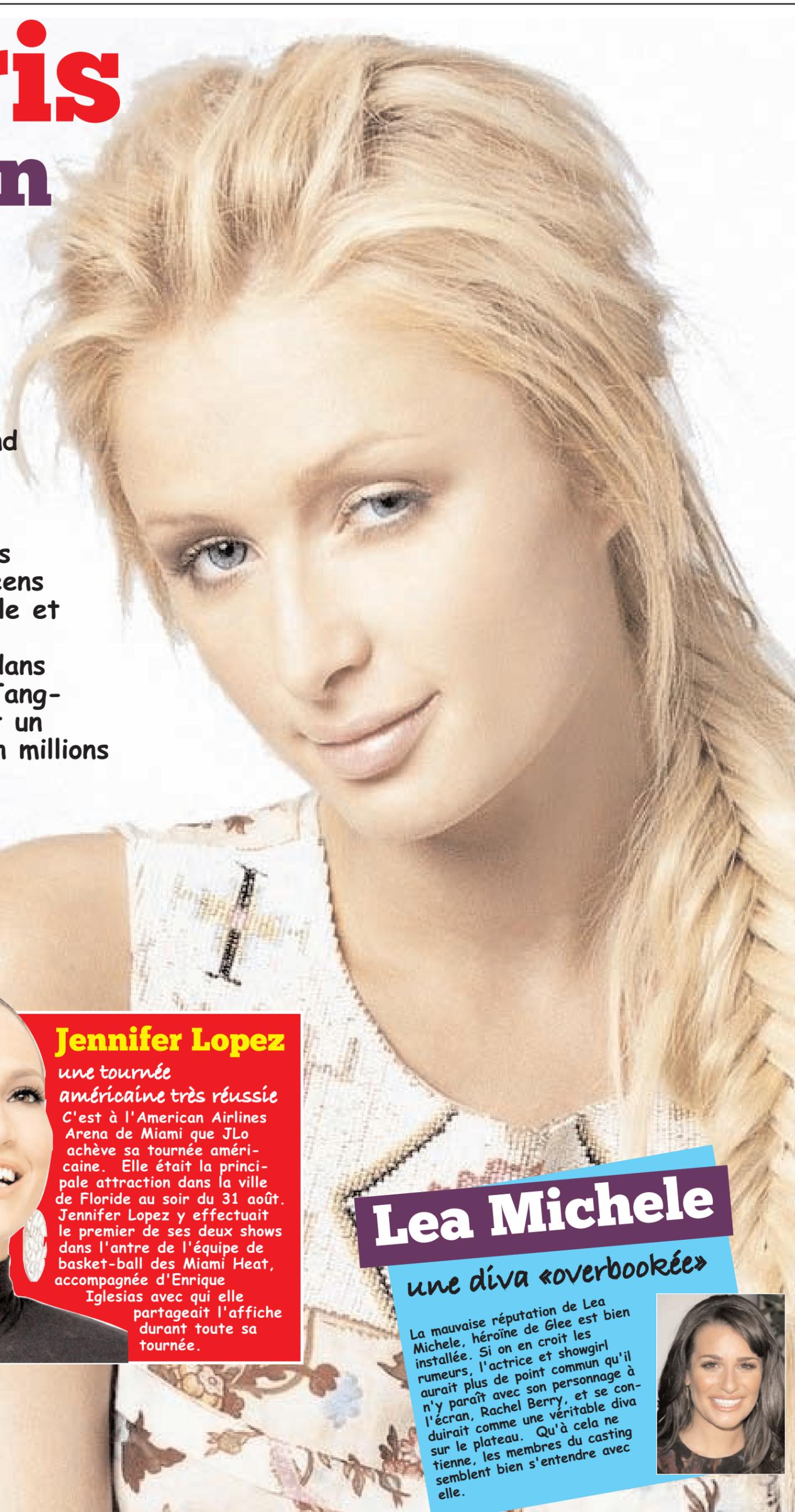
C'est à l'American Airlines Arena de Miami que JLo achève sa tournée américaine. Elle était la principale attraction dans la ville de Floride au soir du 31 août. Jennifer Lopez y effectuait le premier de ses deux shows dans l'antre de l'équipe de basket-ball des Miami Heat, accompagnée d'Enrique

Iglesias avec qui elle partageait l'affiche durant toute sa tournée.

Lea Michele

une diva «overbookée»

La mauvaise réputation de Lea Michele, héroïne de Glee est bien installée. Si on en croit les rumeurs, l'actrice et showgirl aurait plus de point commun qu'il n'y paraît avec son personnage à l'écran, Rachel Berry, et se conduirait comme une véritable diva sur le plateau. Qu'à cela ne tienne, les membres du casting semblent bien s'entendre avec elle.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h44
Dohr	12h48
Asr	16h25
Maghreb	19h18
Icha	20h40

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1665 | Mardi 4 septembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LIMOGEAGE DE OUYAHIA QUI AURAIT ACCEPTÉ LE POSTE DE VICE-PREMIER MINISTRE

Sellal Premier ministre

Celui qui a battu le record de longévité à la tête du gouvernement, 4 ans et 4 mois d'affilée, a été, et à sa grande surprise, remercié et remplacé par le technocrate Abdelmalek Sellal.

PAR SIHEM HENINE

Près de quatre mois après la tenue des élections législatives, le président de la République a enfin limogé Ahmed Ouyahia du poste de Premier ministre pour nommer à sa place, un autre membre du gouvernement, Abdelmalek Sellal, jusque-là ministre des Ressources en eau. C'est au moment où les observateurs pensaient que la carrière d'Ouyahia allait être prolongée pour une durée indéterminée que le verdict est tombé sous la forme d'un communiqué de la présidence dont la teneur est bien plus explicite que d'habitude. Rendu public, hier tard dans la soirée, le jour de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, et après des heures de rumeurs insistantes sur un changement du gouvernement, le communiqué présente la décision de Bouteflika plus comme une sanction qu'une réponse à une démission d'Ouyahia.

« M. Abdelaziz Bouteflika, a mis fin lundi aux fonctions du Premier ministre M. Ahmed Ouyahia et nommé M. Abdelmalek Sellal, Premier Ministre », peut-on lire dans le communiqué qui ajoute que « Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a mis fin ce jour aux fonctions du Premier ministre Monsieur Ahmed Ouyahia, qui lui a présenté la démission du gouvernement ».

Avec cette précision du communiqué selon laquelle Ouyahia « a présenté la démission du gouvernement », nous nous trouvons donc devant un changement de gouvernement et non point un simple remaniement.

Le premier ministre fraîchement nommé est connu dans le sérail pour être l'un des hommes de confiance du chef de l'Etat qui lui a confié, à deux reprises déjà, la délicate mission de diriger ses campagnes lors des deuxième et troisième mandats. Une mission que Sellal a d'ailleurs relevé avec



brio en se distinguant par une sérénité et une assurance rarement égalées.

Abdelmalek Sellal devra se pencher, dès aujourd'hui, sur la composition de sa nouvelle équipe avant la présentation au président de la République et la nomination des ministres devant assurer la gestion de l'Exécutif durant les derniers mois du 3^e mandat de Bouteflika.

Ceux qui reviennent ...

Des rumeurs ont précédé le changement de gouvernement avançant les noms d'anciens ministres, qui seraient sur le retour, à l'exemple d'Amara Benyounes, Benhamadi, Amar Tou, Cherif Rahmani

ou encore Teboune, ancien ministre de la Communication. Selon des sources généralement bien informées, Ahmed Ouyahia aurait accepté de rester au sein du gouvernement en tant que vice-Premier ministre aux côtés ou à la place de Noureddine Zerhouni. La nouvelle équipe devra aussi intégrer de nouvelles têtes dont les noms ne seront dévoilés qu'au dernier moment. Selon des sources dignes de foi, Sellal présenterait son équipe au plus tard jeudi. Nous ignorons, à ce stade, si le nouveau gouvernement défendra un nouveau plan d'action, issue toujours du programme présidentiel, au niveau du Parlement comme le stipule la Constitution. A ce stade, nous ignorons

encore si le nouveau gouvernement, que dirige désormais un non-partisan, gardera toujours le qualificatif d'Alliance ou alors évoluera vers celui d'union ou bien restera tout simplement technocrate.

S. H.

Communiqué de la présidence de la République

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin lundi aux fonctions du Premier ministre Ahmed Ouyahia et nommé Abdelmalek Sellal, au poste de Premier Ministre, annonce un communiqué de la présidence de la République.

"Conformément aux dispositions de l'article 77.5 de la Constitution, Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a mis fin ce jour aux fonctions du Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui lui a présenté la démission du gouvernement", indique le communiqué.

"Le président de la République a nommé Abdelmalek Sellal, Premier ministre", ajoute le communiqué de la Présidence de la République.

Biographie

Abdelmalek Sellal, sans appartenance partisane, nommé lundi Premier ministre par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en remplacement de Ahmed Ouyahia, a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont plusieurs portefeuilles ministériels.

Né le 1^{er} août 1948 à Constantine, A. Sellal, occupait avant sa nomination à la tête de l'exécutif, le poste de ministre des Ressources en eau et assurait l'intérim du ministère des Postes et des technologies de l'information et de la communication (MPTIC).

Diplômé de l'École nationale de l'administration (ENA), il avait assumé successivement les fonctions de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Jeunesse et des Sports, des Travaux publics ainsi que des transports. Abdelmalek a exercé également dans le domaine de la diplomatie, en qualité d'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, Abdelmalek Sellal a également occupé la fonction de wali à Boumerdès, Adrar, Sidi Bel-Abbès, Oran et Laghouat. Au sein de la Fonction publique, le nouveau Premier ministre a été administrateur-conseiller technique, Chef de cabinet à la wilaya de Guelma, conseiller technique au ministère de l'Éducation nationale, chef de daïra à Tamanrasset, Arzew, wali hors cadre auprès du ministre de l'Intérieur et chef de Cabinet auprès du ministre des Affaires étrangères. Il a également été, à deux reprises, directeur de la campagne électorale du candidat, Abdelaziz Bouteflika, pour les présidentielles de 2004 et 2009.

APS

BANDITISME

Un homme tué par balles près d'Ath Douala

Un quinquagénaire a été tué par balles au village Taguemount Azouz, dans la daïra de Béni Douala (à 20 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou) et un deuxième, trentenaire, grièvement blessé lors de la même fusillade. Le drame a eu lieu dimanche en milieu d'après-midi à proximité d'un débit de boissons alcoolisées clandestin. Celui qui a ouvert le feu était à bord d'un véhicule. La première victime a été tuée sur place.

La deuxième était encore sous soins intensifs hier au niveau du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou. Aucune indication n'a été livrée à la presse quant aux motivations de cette tuerie. Des citoyens, contactés hier à

Béni Douala, ont estimé qu'il pourrait s'agir d'une banale dispute qui aurait dégénéré. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de daïra de Béni Douala pour élucider ce crime, a-t-on appris.

Rappelons que depuis un mois, il a été enregistré pas moins de cinq assassinats dans le cadre du banditisme sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le jour de l'Aïd El-Fitr, c'est la même localité d'Ath Douala qui avait connu un autre assassinat à l'arme blanche.

D'autres régions de la même wilaya ont aussi vécu de tels drames à l'instar de Oued Aïssi, Bouzeguene, Boghni, etc.

L. B.

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE

Un Malien et un Camerounais arrêtés à Alger

Lors d'une patrouille sur le CW 249, les gendarmes de la brigade de Benzerga ont interpellé à la cité Dergana, commune de Bordj El-Kiffan, un ressortissant malien et un autre de nationalité camerounaise, en situation régulière, en possession d'une caisse métallique contenant des produits chimiques destinés à la contrefaçon de billets de banque, une liasse de papier sous forme de billets de banque et la somme de cent trente huit millions de centimes (138.000 DA). Une enquête est en cours.

L. H.

